

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2571

16 octobre 2012

SOMMAIRE

Boise S.A.	123406	Nomad TV	123397
Brilliant Solutions bvba et Christiaen J.A.		Nordic Noel Street Lux S.à r.l.	123393
Vertonghen Société en nom collectif ..	123389	Norfram S.A.	123396
db PrivatMandat Comfort	123398	Nuna S. à r.l.	123397
Financière Fastbooking Luxembourg S.A.		Oceana Hold Co. I S.à r.l.	123398
.....	123402	Omega Lux Invest s.à r.l.	123399
Finvela S.A.	123405	Online-Finance	123399
GWM Holding (Luxembourg) S.A.	123362	OOCL (Luxembourg) S.A.	123400
La Générale d'Investissement et de Ges-		Oterna II S.à r.l.	123399
tion S.A.	123404	Pagasol Saràl	123395
LBREP II Europe S.à r.l., SICAR	123390	Pampero International Finance S.à r.l. ..	123402
L.C.A. S.à r.l.	123400	Panford Investments S.à r.l.	123404
Lesedi Investments S.à r.l.	123393	Passy Development S.A.	123405
Lesedi Project Holdco S.à r.l.	123394	Passy Development S.A.	123405
LogAxes Austria I S.à r.l.	123397	Pentwater Growth Hold Co. II S.à r.l. ...	123403
Lumu Invest s.à r.l.	123391	Pentwater Growth Hold Co. I S.à r.l. ...	123402
Metrico Saràl	123391	Pictet & Cie (Europe) S.A.	123403
Midbal Immo S.A.	123393	Poesy S.à r.l.	123403
Midbal Immo S.A.	123394	Pompes Funèbres Wagner S.à r.l.	123406
Midbal Immo S.A.	123394	Probatival	123403
Mikro Kapital	123395	PROJECT Luxembourg S.A.	123406
Mojave s.à r.l.	123395	Puzzle GP S.à r.l.	123404
Morgan Stanley Europe Reinsurance S.A.		QCNS Cruise Europe S.A.	123403
.....	123395	Qualiconstruct S.A.	123398
Multisoft	123396	Russian Exchange Holding GP S.à r.l. ...	123406
Musel Fee Saràl	123396	SGBT Asset Based Funding S.A.	123407
N.04 Alfa Business S.A.	123396	Take One Productions S.à r.l.	123401
N2LUX s.à r.l.	123398	That's It A.G.	123399
Nerthus Invest S.A.	123396		
NFS S.A.	123397		

GWM Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 171.518.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twelfth day of September,
Before us Me Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ZETLAND FUDICIARIES (NEW ZEALAND) LIMITED, a NZ Limited Company existing and governed by the laws of New Zealand, having its registered office at level 4, 12-26 Swanson Street, Auckland 1010 in New Zealand, certificate of incorporation issued by the Registrar of Companies in New Zealand under number 1947730, acting as trustee of the EUROPA PLUS TRUST, established on July 13, 2011,

here represented by Mr. Giorgio BIANCHI, private employee, with professional address at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal in Hong Kong on September 5th 2012.

The said proxy, initialed ne varietur by the mandatory of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a société anonyme which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

Title I.- Denomination, Registered office, Duration, Purpose

Art. 1.

1.1 There is hereby established by the appearing party, and all those who may become owners of the shares, a company (the "Company") in the form of a société anonyme ("société anonyme"), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), and by the present articles of Association (the "Articles of Association").

1.2 The Company will exist under the name of "GWM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A."

Art. 2.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The registered office may be transferred to any other place in the municipality of Luxembourg-City by a decision of the Board of Managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' extraordinary general meeting (the "Shareholders' Extraordinary General Meeting") adopted in the manner required for amendment of these Articles of Association.

2.3 The Company may establish branches or other offices within the Grand Duchy of Luxembourg or in any other country.

2.4 If extraordinary political, social or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity of the Company at its registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the body of the Company, which is best suited for this purpose under such circumstances.

Art. 3.

3.1 Subject as provided herein, the Company is established for an unlimited period.

3.2 The life of the Company may be shortened by a resolution of the Shareholders' Extraordinary General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles of Association.

Art. 4.

4.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, control, administration, development and management of its portfolio.

4.2 The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures. It may also acquire and develop patents and connected licenses, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

4.3 In a general fashion the Company may grant assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.4 The Company may also use its funds to invest in real estate and may in a general fashion carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Title II.- Capital, Shares, Distribution and Liquidation rights, Transfer of shares, Registration

Art. 5.

5.1 (a) The Company has an issued and subscribed share capital (the "Issued and Subscribed Share Capital") of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-), divided into:

(i) three hundred and six (306) class A shares (the "A Share(s)"), with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each (the "A Shares Subscribed Amount") held by the holders of A Shares (the "A Shareholder(s)"),

(ii) one (1) class B share (the "B Share(s)"), with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) (the "B Shares Subscribed Amount") held by the holder of the B Share (the "B Shareholder(s)"),

(iii) one (1) class C share (the "C Share(s)"), with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) (the "C Shares Subscribed Amount"), held by the holder of the C Share (the "C Shareholder(s)"),

(iv) one (1) class D share (the "D Share(s)"), with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) (the "D Shares Subscribed Amount") held by the holder of the D Share (the "D Shareholder(s)"), and

(v) one (1) class E share (the "E Share (s)"), with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) (the "E Shares Subscribed Amount") held by the holder of the E Share (the "E Shareholder(s)"),

all the A Shareholders with the B Shareholders, C Shareholders, D Shareholders and E Shareholders, being the "Shareholders" and each being a "Shareholder", as well as all the A Shares with the B Shares, C Shares, D Shares and E Shares, being the "Shares" and each being a "Share".

(b) Subject to the provisions of articles 49-8 of the Law and of article 8 of the present articles of incorporation, up to 99% of the B Shares pro-rata to the number of issued B Shares held by each Shareholder and the B Warrants pro-rata to the number of issued B Warrants held by each warrant holder; up to 99% of the C Shares pro-rata to the number of issued C Shares held by each Shareholder and the C Warrants pro-rata to the number of issued C Warrants held by each warrant holder; up to 99% of the D Shares pro-rata to the number of issued D Shares held by each Shareholder and the D Warrants pro-rata to the number of issued D Warrants held by each warrant holder and 99% of the E Shares pro-rata to the number of issued E Shares held by each Shareholder and the E Warrants pro-rata to the number of issued E Warrants held by each warrant holder are redeemable.

5.2 In addition to the A Shares Subscribed Amount, the B Shares Subscribed Amount, the C Shares Subscribed Amount, the D Shares Subscribed Amount and the E Shares Subscribed Amount (if any) as defined here above, there may be set up separate premium accounts for A Shares, B Shares, C Shares, D Shares and E Shares, into which any premium paid on any share in addition to the par value is transferred (the "Premium"). The amounts of said premium accounts may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realized losses or net unrealized depreciation on the Company's investments and/or to make distributions to the Shareholders. The A Shares Subscribed Amount, B Shares Subscribed Amount, the C Shares Subscribed Amount, the D Shares Subscribed Amount and the E Shares Subscribed Amount and the relevant Premium shall be hereafter referred to, respectively, as the "A Shares Principal Amount", the "B Shares Principal Amount", the "C Shares Principal Amount", the "D Shares Principal Amount" and "E Shares Principal Amount".

5.3 The Company shall have an authorized share capital (the "Authorized Share Capital") of fifty million and two hundred Euro (EUR 50,000,200.-) to be divided into five hundred thousand and two (500,002) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) per share, divided into:

- three hundred and six (306) class A shares, with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;
- one hundred twenty-four thousand nine hundred and twenty-four (124,924) class B Shares, with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;
- one hundred twenty-four thousand nine hundred and twenty-four (124,924) class C Shares, with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;
- one hundred twenty-four thousand nine hundred and twenty-four (124,924) class D Shares, with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;
- one hundred twenty-four thousand nine hundred and twenty-four (124,924) class E Shares, with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

5.4 The Board of Managers is authorized, during a period ending five years after the date of publication of these Articles of Association in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, to increase in one or several times the Issued and Subscribed Share Capital within the limits of the Authorized Share Capital. Such increased amounts of capital may be subscribed for and issued under such terms and conditions as the Board of Managers may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the authorized shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the authorized shares to be subscribed and issued, to determine if the authorized shares are to be subscribed with or without a Premium, and to determine to what extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either in cash or assets other than cash. The Board of Managers may delegate to any duly authorized manager or officer of the Company or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and

receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the Issued and Subscribed Share Capital performed in the legally required form by the Board of Managers within the limits of the Authorized Share Capital, the present Article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

5.5 Within the limits provided for under paragraph 5.4. above, the Board of Managers is hereby authorized to issue up to:

- one hundred twenty-four thousand nine hundred and twenty-three (124,923) class B Shares warrants (the "B Warrants"), each giving to the warrant holders the right to subscribe for one or more B Shares, without reserving to the existing Shareholders a preferential right to acquire the B Warrants. The Board of Managers is authorized to determine the conditions under which the B Warrants will be issued, including without limitation the subscription price (par value and Premium, if any) to be paid for the acquisition of the B Warrants and for the B Shares upon the exercise of the warrants;

- one hundred twenty-four thousand nine hundred and twenty-three (124,923) class C Shares warrants (the "C Warrants"), each giving to the warrant holders the right to subscribe for one or more C Shares, without reserving to the existing Shareholders a preferential right to acquire the C Warrants. The Board of Managers is authorized to determine the conditions under which the C Warrants will be issued, including without limitation the subscription price (par value and Premium, if any) to be paid for the acquisition of the C Warrants and for the C Shares upon the exercise of the warrants;

- one hundred twenty-four thousand nine hundred and twenty-three (124,923) class D Shares warrants (the "D Warrants"), each giving to the warrant holders the right to subscribe for one or more D Shares, without reserving to the existing Shareholders a preferential right to acquire the D Warrants. The Board of Managers is authorized to determine the conditions under which the D Warrants will be issued, including without limitation the subscription price (par value and Premium, if any) to be paid for the acquisition of the D Warrants and for the D Shares upon the exercise of the warrants;

- one hundred twenty-four thousand nine hundred and twenty-three (124,923) class E Shares warrants (the "E Warrants"), each giving to the warrant holders the right to subscribe for one or more E Shares, without reserving to the existing Shareholders a preferential right to acquire the C Warrants. The Board of Managers is authorized to determine the conditions under which the E Warrants will be issued, including without limitation the subscription price (par value and Premium, if any) to be paid for the acquisition of the E Warrants and for the E Shares upon the exercise of the warrants;

all the A Warrants with the B Warrants, C Warrants, D Warrants and E Warrants, being the "Warrant" and each being a "Warrant"

5.6 The Shares will be issued in registered form only and, as far as the Issued and Subscribed Share Capital is concerned, shall be issued only upon acceptance of the subscriptions and subject to the receipt of payment in full in respect of such shares.

The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such Shares.

5.7 All issued Shares and Warrants shall be registered in the Company's share register (the "Register") or the Company's warrant register (the "Warrant Register") as the case may be, under the responsibility of the Board of Managers, or an attorney designated for such purpose, and the Register or the Warrant Register as the case may be shall contain the name of each Shareholder of the Company, its address including its country of residence or elected domicile, the number of shares or warrants and the relevant Class held by it, the amount paid, the date on which each Shareholder or holder of Warrants was entered into the Register or Warrant Register and the date at which any Shareholder or holder of Warrants ceased to be a shareholder or warrant holder as the case may be. Certified copies of the deed of incorporation of the Company together with any amendments thereto, shall be kept along with and in the same place as the Register.

5.8 The Company's shares are transferable according to the terms, conditions and modalities set forth in Article 6. The transfer of warrants will be subject to the same conditions as the shares and any reference to the shares shall be deemed as applicable to the warrants and any reference to the Register shall be deemed as applicable to the Warrant Register.

The Board of Managers shall accept and cause an attorney designated for such purpose to enter into the Register any transfer executed in accordance with Luxembourg applicable laws and these Articles of Association. Every transfer of shares (including, but not limited to the sale, assignment, transfer, pledge, contribution, merger, spin-off, liquidation or dissolution) and/or warrants shall be effected by written declaration of transfer to be inscribed in the Register, such declaration to be dated and signed by the transferor and the transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. The Company may accept, and inscribe into the Register any transfer resulting from correspondence or other documents establishing the agreement of the transferor and the transferee.

5.9 Every Shareholder must provide the Company with an address to which all notices and announcements from the Company, the Board of Managers or other Shareholders may be sent. Such address will also be entered in the Register. Any Shareholder may, at any time, change its address as entered in the Register by means of a written notification to the registered office of the Company. Shareholders who fail to provide an address shall be deemed to have their address at

the registered office of the Company or at such other address as the Company may determine, until they provide another address to the Company.

5.10 The Company has the option to issue certificates representing either a single Share or two or more Shares.

Art. 6.

6.1 Unless otherwise provided for in any provision of the present Articles of Association, the A Shares, B Shares, C Shares, D Shares and E Shares shall have the same rights.

Each A Share, each B Share, each C Share, each D Share and each E Share shall cast one vote.

6.2 When shares are subscribed for, the Premium (if any) shall be paid in accordance with the terms provided by the Board of Managers unless otherwise determined by the Shareholders' General Meeting.

6.3 The Subscribed and Issued Share Capital may be increased or reduced in compliance with the Law.

6.4. Except for the permitted transfer as defined herebelow in the present Article 6, any and all transfer of A Shares, B Shares, C Shares, D Shares and E Shares shall be subject to a pre-emption right in favor of the Shareholders and the holders of Warrants pro-rata to their respective numbers of Shares and/or Warrants. For the purposes of this Article 6, the transfers falling into the scope of the present provision are deemed to be any and all transfer, against consideration or not, including but not limited donations and segregation into trust.

6.5. The perspective transferor shall notify to the other Shareholders or holders of Warrants its intention to transfer the relevant Shares and/or Warrants held by the same in the Company pursuant to the procedure set forth herebelow in this Article 6 and irrevocably offer the Shareholders and the holders of Warrants pro-rata to their respective numbers of Shares and/or Warrants the Offered Securities (as defined below) on the same terms and conditions offered to third parties. The Shareholders and the holders of Warrants pro-rata to their respective numbers of Shares and/or Warrants shall therefore be entitled to exercise their respective pre-emption right pursuant to the modalities set forth below in this Article 6.

6.6. In the event the perspective transferor wishes to transfer all or part of its Shares and/or Warrants to a third party, such perspective transferor must first notify to the other the Shareholders and the holders of Warrants and the Company in person of the Board of Managers of such contemplated transfer in a written notice (the "Transfer Notice") setting forth: (i) the identity and address of the third party; (ii) the type and number of the Shares and/or Warrants to be transferred (the "Offered Securities"); (iii) the price (which must be wholly in cash), payment and all other terms of which the contemplated transfer of the Offered Securities is to be made (the "Offered Price"); (iv) any representations and warranties to be given by the perspective transferor; (v) any other useful information; and (vi) the irrevocable offer to the Shareholders and the holders of Warrants pro-rata to their respective numbers of Shares and/or Warrants. The Transfer Notice shall be countersigned by the third party confirming the terms of the Transfer Notice and shall be deemed to constitute an offer made to the Shareholders and the holders of Warrants pro-rata to their respective numbers of Shares and/or Warrants to purchase the Offered Securities.

6.7. The relevant Shareholder or holder of Warrants being an addressee of the Transfer Notice shall have fifteen business days from the date of receipt of such Transfer Notice to send a notice to the perspective transferor and the Company in person of the Board of Managers indicating whether it accepts the irrevocable offer and therefore exercises the pre-emption right (the "Exercise Notice"). The irrevocable offer may only be accepted and therefore the re-emption right shall be exercised for all of the Offered Securities attributable pro-rata to the respective numbers of Shares and/or Warrants owned by the Shareholders and the holders of Warrants on the terms and conditions described in the Transfer Notice. The Offered Securities shall be purchased by the relevant Shareholder or holder of Warrants being an addressee of the Transfer Notice exercising its pre-emption right within thirty business days from the expiry of the time period during which the Exercise Notice must be delivered, by delivery to the perspective transferor of a duly executed transfer form relating to the Offered Securities purchased against payment of the relevant Offered Price (under the same terms and conditions as provided in the Transfer Notice).

6.8. Provided that duly indicated in the Transfer Notice that the perspective transferor wishes to transfer all and only all of its Offered Securities to a third party and conditional upon the lack of exercise of the pre-emption right focusing on the offer made to the Shareholders and the holders of Warrants pro-rata to their respective numbers of Shares and/or Warrants to purchase the Offered Securities, the perspective transferor shall be entitled to withdraw its offer within seven business days since the expiry date of the term set forth by article 6.7. by placing a notice to the other the Shareholders and the holders of Warrants and the Company in person of the Board of Managers.

6.9. The following transfers of Shares and/or Warrants shall always constitute permitted transfer (the "Permitted Transfer") not subject to any transfer restrictions as set out in this Article 6: (i) any transfer of Shares and/or Warrants of the Company to an affiliate of the relevant Shareholder or holder of Warrants; (ii) any transfer of Shares and/or Warrants of the Company to any other company, fund, partnership, investment company, investment scheme, side-by-side co-investor, feeder fund or other investment structures sponsored or controlled directly or indirectly by said relevant Shareholder or holder of Warrants and on which the same relevant Shareholder or holder of Warrants is reasonably to be deemed the key investor.

6.10. For the purpose of this Article 6 (including but not limited Article 6.9.), the term "affiliate" means, with respect to any person (as defined below) directly or indirectly controlling, controlled by or under common control with, such

entity according to and in compliance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, as well as (i) any other person that, directly or indirectly through one or more intermediaries, controls, or is controlled by, or is under common control with, such first person, (ii) any officer, manager, director, member, trustee or beneficiary of such person (or any person with similar responsibilities) and, (iii) when used with reference to any natural person, shall also include such Person's spouse, parents and descendants (whether by blood or adoption, and including stepchildren) and the spouses of such persons. The term "control" means the possession, directly or indirectly, of the power, whether or not exercised, (i) to vote 25% or more of the securities having voting power for the election of directors (or persons performing similar functions) of such person or (ii) to direct or cause the direction of the management or policies of a person, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise, and the term "controlled" and "common control" have correlative meanings. The term "sponsored" refers to a corporate body in which the relevant Shareholder or holder of Warrants: (i) has provided 25% or more of the financial resources used with a view to realize the business object; (ii) is in control of the board of directors or management organism; (iii) has sponsored the raise funds by borrowing or guaranteed the debt of others in material amount. The term "person" means any natural person, and any corporation, company, limited or general partnership, joint stock company, joint venture, association, limited liability company, trust, bank, trust company, land trust, business trust, governmental authority or other entity or organization.

Art. 7.

7.1 The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, legal reserve, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the Board of Managers represents the net profit. For the remaining balance, the Shareholders' General Meeting, upon proposal of the Board of Managers, shall determine the allocation of distributable profits or reserves and the timing and amount of distributions of distributable profits or reserves, provided in any case that any dividend will be distributed as follows:

(a) to the holders of A Shares, until the total amount that has been distributed in respect of such A Shares is equal to the A Shares Preferential Return (as defined hereunder);

(b) to the holders of B Shares and without prejudice to the allocation of the A Shares Preferential Return as above under item (a) above, until the total amount that has been distributed in respect of such B Shares is equal to the B Shares Preferential Return (as defined hereunder);

(c) to the holders of C Shares and without prejudice to the allocation of the A Shares Preferential Return and B Shares Preferential Return as under items (a) and (b) above, until the total amount that has been distributed in respect of such C Shares is equal to the C Shares Preferential Return (as defined hereunder);

(d) to the holders of D Shares and without prejudice to the allocation of the A Shares Preferential Return, B Shares Preferential Return and C Shares Preferential Return as under items (a), (b) and (c) above, until the total amount that has been distributed in respect of such D Shares is equal to the D Shares Preferential Return (as defined hereunder);

(e) to the holders of E Shares and without prejudice to the allocation of the A Shares Preferential Return, B Shares Preferential Return, C Shares Preferential Return and D Shares Preferential Return as under items (a), (b), (c) and (d) above, until the total amount that has been distributed in respect of such E Shares is equal to the E Shares Preferential Return (as defined hereunder);

(f) to the holders of A Shares, one per cent (1%) of the total amount in excess of the A Shares Preferential Return, B Shares Preferential Return and C Shares Preferential Return pro-rata to their respective numbers of shares and net of the A Shares Preferential Return, B Shares Preferential Return and C Shares Preferential Return allocated or assigned to as under items (a) to (c) above;

(g) to the holders of B Shares pro-rata to their respective numbers of shares, the remainder of the B Shares Financial Investment Return in excess of the amount allocated or assigned to as above under item (f) and without prejudice to the previous distribution of the A Shares Preferential Return, B Shares Preferential Return, C Shares Preferential Return, D Shares Preferential Return and E Shares Preferential Return allocated or assigned to as above under items (a) to (e);

(h) to the holders of C Shares pro-rata to their respective numbers of shares, the remainder of the C Shares Financial Investment Return in excess of the amount allocated or assigned to as above under item (f) and without prejudice to the previous distribution of the A Shares Preferential Return, B Shares Preferential Return, C Shares Preferential Return, D Shares Preferential Return and E Shares Preferential Return allocated or assigned to as above under items (a) to (e);

(i) to the holders of D Shares pro-rata to their respective numbers of shares, the remainder of the D Shares Financial Investment Return in excess of the amount allocated or assigned to as above under item (f) and without prejudice to the previous distribution of the A Shares Preferential Return, B Shares Preferential Return, C Shares Preferential Return, D Shares Preferential Return and E Shares Preferential Return allocated or assigned to as above under items (a) to (e);

(j) to the holders of E Shares pro-rata to their respective numbers of shares, the remainder of the E Shares Financial Investment Return in excess of the amount allocated or assigned to as above under item (f) and without prejudice to the previous distribution of the A Shares Preferential Return, B Shares Preferential Return, C Shares Preferential Return, D Shares Preferential Return and E Shares Preferential Return allocated or assigned to as above under items (a) to (e)..

7.2 It is provided that any and all liquidation proceeds, including but not limited to the A Shares Principal Amount, B Shares Principal Amount and the C Shares Principal Amount, will be distributed only after (i) any and all Outstanding Debt of the Company as defined hereunder and any interest or other amounts accrued thereon are fully repaid, and (ii)

substantially all of the assets of the Company consist of cash or cash equivalents or publicly traded securities not subject to transfer restrictions, in the same order of priority as set forth under paragraphs 7.1 above.

For the purposes of this order of priority, any prior Distribution made in respect of a share pursuant to Article 7.1 shall be deemed to have been distributed as part of the liquidation proceeds pursuant to this Article 7.2.

7.3 For the purpose of the present Article 7, the following terms have the indicated meanings:

(a) "A Shares Preferential Return" means, as of the date of allocation, a preferential dividend equal to one per cent (1%) per annum to be accrued with regard to the cash proceeds deriving and/or resulting from or attached to the A Principal Investment and with a cap set forth in the maximum amount on an yearly basis of € 20,000 (twenty thousand Euros). This dividend is capitalised at the end of each financial year net and free of any fee, commission and charge related thereto;

(b) "B Shares Preferential Return" means, as of the date of allocation, a preferential dividend equal to one per cent (1%) per annum to be accrued as of January 1st 2013 with regard to the cash proceeds deriving and/or resulting from or attached to the B Principal Investment, net of any and all payments related to the Outstanding Debt with the exception of any and all prepayments exceeding the amortisation of the principal of the Outstanding Debt. This dividend is capitalised at the end of each financial year net and free of any fee, commission and charge related thereto;

(c) "C Shares Preferential Return" means, as of the date of allocation, a preferential dividend equal to one per cent (1%) per annum to be accrued as of January 1st 2013 with regard to the cash proceeds deriving and/or resulting from or attached to the C Principal Investment, net of any and all payments related to the Outstanding Debt with the exception of any and all prepayments exceeding the amortisation of the principal of the Outstanding Debt. This dividend is capitalised at the end of each financial year net and free of any fee, commission and charge related thereto;

(d) "D Shares Preferential Return" means, as of the date of allocation, a preferential dividend equal to one per cent (1%) per annum to be accrued as of January 1st 2013 with regard to the cash proceeds deriving and/or resulting from or attached to the D Principal Investment, net of any and all payments related to the Outstanding Debt with the exception of any and all prepayments exceeding the amortisation of the principal of the Outstanding Debt. This dividend is capitalised at the end of each financial year net and free of any fee, commission and charge related thereto;

(e) "E Shares Preferential Return" means, as of the date of allocation, a preferential dividend equal to one per cent (1%) per annum to be accrued as of January 1st 2013 with regard to the cash proceeds deriving and/or resulting from or attached to the E Principal Investment, net of any and all payments related to the Outstanding Debt with the exception of any and all prepayments exceeding the amortisation of the principal of the Outstanding Debt. This dividend is capitalised at the end of each financial year net and free of any fee, commission and charge related thereto;

(f) "A Principal Investment" means, as of the date of allocation, the paid-in amount by holders of A Shares with regard to A Shares comprised in the Issued and Subscribed Share Capital and including both the par value and the Premium related thereto, if any;

(g) "B Principal Investment" means, as of the date of allocation, the paid-in amount by holders of B Shares with regard to B Shares comprised in the Issued and Subscribed Share Capital and including both the par value and the Premium related thereto, if any, as well as the paid-in amount by the holders of warrants entitling to the subscription of B Shares issued pursuant to Article 5 of these Articles of Association;

(h) "C Principal Investment" means, as of the date of allocation, the paid-in amount by holders of C Shares with regard to C Shares comprised in the Issued and Subscribed Share Capital and including both the par value and the Premium related thereto, if any, as well as the paid-in amount by the holders of warrants entitling to the subscription of C Shares issued pursuant to Article 5 of these Articles of Association;

(i) "D Principal Investment" means, as of the date of allocation, the paid-in amount by holders of D Shares with regard to D Shares comprised in the Issued and Subscribed Share Capital and including both the par value and the Premium related thereto, if any, as well as the paid-in amount by the holders of warrants entitling to the subscription of D Shares issued pursuant to Article 5 of these Articles of Association;

(j) "E Principal Investment" means, as of the date of allocation, the paid-in amount by holders of E Shares with regard to E Shares comprised in the Issued and Subscribed Share Capital and including both the par value and the Premium related thereto, if any, as well as the paid-in amount by the holders of warrants entitling to the subscription of E Shares issued pursuant to Article 5 of these Articles of Association;

(k) "B Shares Financial Investment Return" means the cash proceeds deriving and/or resulting from or attached to the B Shares Financial Investment, net of any and all payments related to the Outstanding Debt with the exception of any and all prepayments exceeding the amortisation of the principal of the Outstanding Debt. This dividend amount may be capitalised at the end of each financial year net and free of any fee, commission and charge related thereto;

(l) "C Shares Financial Investment Return" means the cash proceeds deriving and/or resulting from or attached to the C Shares Financial Investment, net of any and all payments related to the Outstanding Debt with the exception of any and all prepayments exceeding the amortisation of the principal of the Outstanding Debt. This dividend may be capitalised at the end of each financial year net and free of any fee, commission and charge related thereto;

(m) "D Shares Financial Investment Return" means the cash proceeds deriving and/or resulting from or attached to the D Shares Financial Investment, net of any and all payments related to the Outstanding Debt with the exception of

any and all prepayments exceeding the amortisation of the principal of the Outstanding Debt. This dividend may be capitalised at the end of each financial year net and free of any fee, commission and charge related thereto;

(n) "E Shares Financial Investment Return" means the cash proceeds deriving and/or resulting from or attached to the E Shares Financial Investment, net of any and all payments related to the Outstanding Debt with the exception of any and all prepayments exceeding the amortisation of the principal of the Outstanding Debt. This dividend may be capitalised at the end of each financial year net and free of any fee, commission and charge related thereto;

(o) "B Shares Financial Investment" means the investment in units issued, shares and/or securities by and pertaining to the EU and Swiss based corporate entities and foundations, trusts or similar entities and regulated closed-end investment funds, including but not limited to real estate closed-end investment funds, whose investment has been duly and specifically authorized by the Board of Managers and duly individualized for the purpose of this provision by the same resolution;

(p) "C Shares Financial Investment" means the investment in units, shares and/or securities issued by and pertaining to the EU and Swiss based corporate entities and foundations, trusts or similar entities and regulated closed-end investment funds, including but not limited real estate closed-end investment funds, whose investment has been duly and specifically authorized by the Board of Managers and duly individualized for the purpose of this provision by the same resolution;

(q) "D Shares Financial Investment" means the investment in units, shares and/or securities issued by and pertaining to the EU and Swiss based corporate entities and foundations, trusts or similar entities and regulated closed-end investment funds, including but not limited real estate closed-end investment funds, whose investment has been duly and specifically authorized by the Board of Managers and duly individualized for the purpose of this provision by the same resolution;

(r) "E Shares Financial Investment" means the investment in units, shares and/or securities issued by and pertaining to the EU and Swiss based corporate entities and foundations, trusts or similar entities and regulated closed-end investment funds, including but not limited real estate closed-end investment funds, whose investment has been duly and specifically authorized by the Board of Managers and duly individualized for the purpose of this provision by the same resolution;

(s) "Distribution" means every distribution made by the Company either out of distributable earnings, or made by repayment/compensation of capital and/or Premium, or by way of redemption of issued shares; and

(t) "Outstanding Debt" means debt financing, if any, granted to the Company (and including but not limited to any debt financing granted by way of a facility agreement or a bond issue), or any refinancing of such debt financing, in order to allow the Company to fulfil its payment obligations related to investments including purchase of interests in other companies, plus Shareholders' loans, if any.

Art. 8.

8.1 Subject to the provisions of the Law and of the present Articles of Association, the B Shares, provided they are fully paid up, and the B Warrants issued in compliance with Article 5.5 above shall be redeemed under the following terms and conditions:

(a) The Board of Managers shall have the right to redeem up to 99% of the B Shares pro-rata to the number of issued B Shares held by each Shareholder and the B Warrants pro-rata to the number of issued B Warrants held by each warrant holder out of the distributable profits or reserves determined in compliance with and pursuant to Article 7.1 above, including the Premium allocated to the B Shares or to the warrants (if any). The redemption price for each B Share or for each of the warrants to subscribe for B Shares shall be equal to the net book equity per share calculated on a fully diluted basis including par value plus the related Premium (if any) per share as defined in Article 5 and any other retained earnings on capital reserves pertaining to the B Shares or to the B Warrants in accordance with the provisions of these Articles of Association and any terms and conditions for the B Warrants set forth under Article 5 and by the relevant approved terms and conditions indicated therein.

(b) The Board of Managers shall decide whether the redeemed B Shares shall be cancelled or not. In case of cancellation, such cancellation shall be recorded at regular intervals by notarial deed to permit any amendments to these Articles of Association consequential to the cancellation of these B Shares. In case the B Shares remain in existence within the Company's portfolio, they shall not carry any voting rights or any right to participate in any dividend declared by the Company or in any distribution paid upon the liquidation of the Company. Upon decision of the Board of Managers, such B Shares may be re-subscribed by each of the Shareholders.

8.2 Subject to the provisions of the Law and of the present Articles of Association, the C Shares, provided they are fully paid up, and the C Warrants issued in compliance with Article 5.5 above shall be redeemed under the following terms and conditions:

(a) The Board of Managers shall have the right to redeem up to 99% of the C Shares pro-rata to the number of issued C Shares held by each Shareholder and the C Warrants pro-rata to the number of issued C Warrants held by each warrant holder out of the distributable profits or reserves determined in compliance with and pursuant to Article 7.1 above, including the Premium of the Company allocated to the C Shares or to the C Warrants (if any). The redemption price for each C Share or for each of the C Warrants to subscribe for C Shares shall be equal to the net book equity per share calculated on a fully diluted basis including par value plus the related Premium (if any) per share as defined in Article 5 and any other retained earnings on capital reserves pertaining to the C Shares or to the C Warrants in accordance

with the provisions of these Articles of Association and any terms and conditions for the C Warrants set forth under Article 5 and by the relevant approved terms and conditions indicated therein.

(b) The Board of Managers shall decide whether the redeemed C Shares shall be cancelled or not. In case of cancellation, such cancellation shall be recorded at regular intervals by notarial deed to permit any amendments to these Articles of Association consequential to the cancellation of these C Shares. In case the C Shares remain in existence within the Company's portfolio, they shall not carry any voting rights or any right to participate in any dividend declared by the Company or in any distribution paid upon the liquidation of the Company. Upon decision of the Board of Managers, such C Shares may be re-subscribed by each of the Shareholders.

8.3 Subject to the provisions of the Law and of the present Articles of Association, the D Shares, provided they are fully paid up, and the D Warrants issued in compliance with Article 5.5 above shall be redeemed under the following terms and conditions:

(a) The Board of Managers shall have the right to redeem up to 99% of the D Shares pro-rata to the number of issued D Shares held by each Shareholder and the D Warrants pro-rata to the number of issued D Warrants held by each warrant holder out of the distributable profits or reserves determined in compliance with and pursuant to Article 7.1 above, including the Premium of the Company allocated to the D Shares or to the D Warrants (if any). The redemption price for each D Share or for each of the D Warrants to subscribe for D Shares shall be equal to the net book equity per share calculated on a fully diluted basis including par value plus the related Premium (if any) per share as defined in Article 5 and any other retained earnings on capital reserves pertaining to the D Shares or to the D Warrants in accordance with the provisions of these Articles of Association and any terms and conditions for the D Warrants set forth under Article 5 and by the relevant approved terms and conditions indicated therein.

(b) The Board of Managers shall decide whether the redeemed D Shares shall be cancelled or not. In case of cancellation, such cancellation shall be recorded at regular intervals by notarial deed to permit any amendments to these Articles of Association consequential to the cancellation of these D Shares. In case the D Shares remain in existence within the Company's portfolio, they shall not carry any voting rights or any right to participate in any dividend declared by the Company or in any distribution paid upon the liquidation of the Company. Upon decision of the Board of Managers, such D Shares may be re-subscribed by each of the Shareholders.

8.4 Subject to the provisions of the Law and of the present Articles of Association, the E Shares, provided they are fully paid up, and the E Warrants issued in compliance with Article 5.5 above shall be redeemed under the following terms and conditions:

(a) The Board of Managers shall have the right to redeem up to 99% of the E Shares pro-rata to the number of issued E Shares held by each Shareholder and the E Warrants pro-rata to the number of issued E Warrants held by each warrant holder out of the distributable profits or reserves determined in compliance with and pursuant to Article 7.1 above, including the Premium of the Company allocated to the E Shares or to the E Warrants (if any). The redemption price for each E Share or for each of the E Warrants to subscribe for E Shares shall be equal to the net book equity per share calculated on a fully diluted basis including par value plus the related Premium (if any) per share as defined in Article 5 and any other retained earnings on capital reserves pertaining to the E Shares or to the E Warrants in accordance with the provisions of these Articles of Association and any terms and conditions for the E Warrants set forth under Article 5 and by the relevant approved terms and conditions indicated therein.

(b) The Board of Managers shall decide whether the redeemed E Shares shall be cancelled or not. In case of cancellation, such cancellation shall be recorded at regular intervals by notarial deed to permit any amendments to these Articles of Association consequential to the cancellation of these E Shares. In case the E Shares remain in existence within the Company's portfolio, they shall not carry any voting rights or any right to participate in any dividend declared by the Company or in any distribution paid upon the liquidation of the Company. Upon decision of the Board of Managers, such E Shares may be re-subscribed by each of the Shareholders.

8.5 Any decision of redemption exceeding the limits and conditions provided in this Article 8 must be taken by the Shareholders' General Meeting by the votes of at least ninety per cent (90%) of holders of each of A, B, C, D and E Shares present or represented.

Title III.- Board of managers (Conseil d'administration)

Art. 9.

9.1 The Company shall be managed by a board of managers (the "Board of Managers") composed of at least three managers, either Shareholders or not, appointed by the Shareholders' General Meeting.

9.2 The Managers (Administrateurs) shall be appointed for a period not exceeding three (3) years and shall hold office until their successors are elected.

9.3. A Manager may be removed with or without cause and replaced at any time by a resolution adopted by the Shareholders' General Meeting.

9.4. In the event of one or more vacancies on the Board of Managers because of death, retirement or otherwise, the remaining managers must appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies until the next meeting of Shareholders, which shall proceed to the final election of such managers.

9.5 Within ninety (90) days of the end of every six (6) months of each accounting period, the Board of Managers shall prepare, or procure to be prepared, and send, or procure that there is sent, to each Shareholder a report comprising a statement of the investments and other property and assets of the Company forming part of the Company assets as at the end of such period and details of the investments purchased and of the investments sold and otherwise disposed of during the relevant period. The report relating to the end of each accounting period shall be audited by the auditors.

9.6 The Board of Managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof. The Board of Managers shall devote as much of its time and attention thereto as shall reasonably be required for the management of the business and affairs of the Company and shall carry on and manage the same with the assistance from time to time of such agents, assistants or other employees of the Company as it shall deem necessary.

All powers not expressly reserved by the Law or by the present Articles of Association to the Shareholders' General Meeting, shall fall within the competence of the Board of Managers.

The Board of Managers may delegate, with prior consent of the Shareholders' General Meeting, its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to one of the members of the Board of Managers who shall be called the managing delegate. The Board of Managers shall also have the right to delegate such of its powers and authorities as are set out in Article 9.8 paragraphs (a) to (s) below to special attorneys, provided that the Board of Managers shall not be entitled to delegate any of the decisions regarding investment policy set out in paragraphs (a), (b) and (c) of Article 9.8 below.

9.7 Holders of A Shares, B Shares, C Shares, D Shares and E Shares shall take no part in the management or control of the business and affairs of the Company and+ shall have no right or authority to act for the Company or to take any part in, or in any way to interfere in, the conduct or management of the Company other than exercising their respective voting rights as Shareholders.

9.8 Without prejudice to the generality of the above mentioned paragraphs of this Article and without limitation, the Board of Managers shall have full power and authority on behalf of the Company and with the power to bind the Company thereby:

(a) to implement the investment policy of the Company and to purchase, sell, exchange or otherwise dispose of investments for the account of the Company and, where appropriate, to give warranties and indemnities on behalf of the Company in connection with any such sale, exchange or disposal;

(b) to evaluate and to negotiate investment opportunities and to monitor investee companies;

(c) to enter into underwriting commitments to acquire investments in a syndicate with other investors and to acquire investments in excess of the requirement of the Company with a view to selling the excess to other investors;

(d) to participate in the management and control of investee companies, where appropriate;

(e) to provide or procure office facilities and executive staff and office equipment to facilitate the carrying on of the business of the Company;

(f) to receive payments for A Shares, B Shares, C Shares, D Shares and E Shares and to receive investment income and other funds arising from investments;

(g) to open, maintain and close bank accounts for the Company and to draw cheques and other orders for the payment of moneys;

(h) to enter into, make and perform such deeds, contracts, agreements and other undertakings and to give guarantees on behalf of the Company and to do all such other acts as it may deem necessary and advisable for or as may be incidental to the conduct of the business of the Company;

(i) to borrow money under short or medium term borrowing and to make, issue, accept, endorse and execute promissory notes, drafts, bills of exchange and other instruments and evidence of indebtedness, and to secure the payment thereof by mortgage, pledge or assignment of or security interest in all or in part of the securities and other property then owned or thereafter acquired by the Company;

(j) within the limits of Luxembourg law and of these Articles of Association to redeem shares and any other securities, including warrants, issued by the Company which give rights to subscribe or otherwise purchase the Company shares;

(k) to pay any expenses incurred in relation to the business of the Company including, without limitation, all the costs and expenses referred to the indemnification and the remuneration of the Board of Managers as to be borne by the Company;

(l) to maintain the Company's records and books of account at the Company's registered seat;

(m) to make distributions of cash and in specie and/or payments of interest to the holders of A Shares, B Shares, C Shares, D Shares and E Shares in accordance with the terms as resolved by the Shareholders' General Meeting;

(n) to enter into an "Investment Adviser Agreement" and an "Administration Agreement" (if any);

(o) to engage employees, independent agents, lawyers, accountants, custodians, financial advisers and consultants as it may deem necessary or advisable in relation to the affairs of the Company, including without limitation, any company affiliated with the Board of Managers, to perform all or any of the activities set forth in this Article;

(p) generally to communicate with the holders of A Shares, B Shares, C Shares, D Shares and E Shares at such times as it shall think fit and to represent the Company in all things;

(q) to carry out periodic valuations of the Company assets and to furnish valuations and other financial statements to the holders of A Shares, B Shares, C Shares, D Shares and E Shares, in accordance with this Article;

(r) to carry out such checks and procedures with regard to holders of A Shares, B Shares, C Shares, D Shares and E Shares as may be required by any relevant money laundering rules, regulations or guidelines; and

(s) subject to any restrictions contained in these Articles of Association, to do all or any other acts as are required to be carried out by the Board of Managers or as are necessary or desirable in the reasonable opinion of the Board of Managers in furtherance of the foregoing provisions for the purposes of implementing the present Articles of Association, as well as any Shareholders' agreement.

9.9 It is understood that the Board of Managers is not entitled to change amend and modify the B, C, D and E Warrants Instruments issued from time to time without the Consent of the 90% of the relevant Warranholders

Art. 10.

10.1 The Board of Managers may elect from among its members a chairman.

10.2 If the chairman is unable to be present, he will be replaced by a manager elected for this purpose from among the Managers present at the meeting.

10.3 A meeting of the Board of Managers shall be convened at any time upon call by the chairman or by any manager.

10.4 The Board of Managers can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing another manager as his proxy.

10.5 All decisions by the Board of Managers require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the chairman has a casting vote.

10.6 Any manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in a meeting by this means is equivalent to a participation in person at such meeting, unless a Manager objects thereto.

10.7 In case of urgency, circular resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, duly convened.

10.8 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

Art. 11. The Company indemnifies the Managers and any officer, agent or employee of the Board of Managers and its successors or assigns, or any other person, firm or corporation that has been entrusted by the Board of Managers with duties in relation to the activities of the Company, against expenses reasonably incurred by it in connection with any action, suit or proceeding to which it may be made a party by reason of its being or having been a Manager, officer, agent or employee of the Board of Managers or, at the Board of Managers' request, of any other corporation of which the Company is a partner or creditor and from which it is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which it shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or willful misconduct.

Art. 12. In all circumstances, the Company shall be bound towards third parties by the joint signature of any three members of the Board of Managers or by the single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the Board of Managers, pursuant to Article 9 of the present Articles of Association, within the limits of such special power.

Art. 13. Subject to the provisions of Articles 9.6 and 9.8, the Board of Managers shall have the power to take any action necessary or useful to realise the corporate object of the Company, with the exception of the powers reserved by Law or by these Articles of Association to the Shareholders' General Meeting.

Art. 14. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Managers, represented by a qualified professional in respect of the applicable law and jurisdiction duly appointed and delegated for this purpose by the Board of Managers.

Title IV.- Supervision

Art. 15. Unless otherwise permitted by law, the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors, either individuals or entities, who need not be a partner, appointed by the Shareholders' General Meeting. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors. The statutory auditors shall be appointed by the annual Shareholders' General Meeting for a period ending at the date of the next annual Shareholders' General Meeting; upon appointment of one or more statutory auditors, the

Shareholders' General Meeting shall as well determine the relevant remuneration as for the period lasting since appointment onto the date of the next annual Shareholders' General Meeting.

Title V. - Shareholders' general meeting

Art. 16.

16.1 The annual Shareholders' General Meeting shall be held in the municipality of the registered office of the Company or at any other place specified in the convening notices, on the third Thursday of the month of June at 10 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

16.2 Special Shareholders' Meetings may be called at any time by the Board of Managers, the statutory auditors or upon the request of Shareholders representing one-fifth of the Issued and Subscribed Share Capital.

16.3 Written notice of the place, date and time of every Shareholders' Meeting shall be given in the convening notice, to be delivered by registered mail to each Shareholder not less than eight (8) days nor more than sixty (60) days prior to the date of such meeting unless (i) such notice is waived in writing by all the Shareholders and (ii) all Shareholders are present or represented at such meeting. At any meeting so called, the Shareholders shall transact only such business as was specified in the notice for such meeting and any other business which all Shareholders determine is prudent. The convening notice shall specify the purpose or purposes of the meeting and the matters to be considered at such meeting, and all other such information as may be required by the Law.

16.4 Subject to the mandatory rules laid out in the Law and to the provisions set forth in the present Articles of Association, decisions of the Shareholders' Meetings will be validly adopted if approved by simple majority of the Issued and Subscribed Share Capital (present or duly represented) of the Company.

16.5 The following decisions of the Shareholders' General Meeting require to be taken with the ninety per cent (90%) majority approval of the holders of A Shares, B Shares, C Shares, D Shares and E Shares (the "Special Majority"), in addition to any additional mandatory majority requirements provided for by the Law (if any and where applicable):

- (a) amendment of Company's Articles of Association;
- (b) subscription of capital increases and/or other securities and/or rights offerings of any of the participating companies; and
- (c) appointment of the auditors.

16.6 The following decisions of the Shareholders' General Meeting require to be taken with the ninety per cent (90%) majority approval of the holders of A Warrants, B Warrants, C Warrants, D Warrants and E Warrants (the "Warrant-holders' Special Majority"), in addition to any additional mandatory majority requirements provided for by the Law (if any and where applicable):

- (a) amendment of the relevant Warrants Instrument issued from time to time;
- (b) subscription of capital increases and/or other securities and/or rights offerings of any of the Shares Financial Investments.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 17.

17.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty first of December of each year.

17.2 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the Issued and Subscribed Share Capital of the Company.

17.3 The remainder shall be distributed to the Shareholders in accordance with the provisions of Article 7.1.

Art. 18.

18.1 The Board of Managers may pay out an advance payment or dividend, subject to the conditions fixed by the Law and subject to the provisions of Article 7 with respect to the Distribution's priority order.

Art. 19.

19.1 The net asset value (the "Net Asset Value") of the Shares will be determined by the Board of Managers on a periodic basis, but not less than one per year, as of the last date of each quarter and as of the accounting date (the "Accounting Date"), the latter being December 31 2012 and December 31 of each accounting year thereafter or - in case of the last accounting year - the date of liquidation of the Company.

19.2 The Board of Managers has the right to suspend the determination of the Net Asset Value in the following circumstances:

- (a) existence of a case of "force majeure" making the di-investment or the assessment of the assets held by the Company impossible;
- (b) disruption of communication or information habitually used for assessing the value of the investments of the Company.

19.3 On each Accounting Date, the Board of Managers - together with such experts as the Board of Managers may deem useful or appropriate - shall determine in accordance with generally accepted evaluation principles and in accordance with the following provisions, the Net Asset Value per Share (and Warrant if any) by dividing: (x) the value of the consolidated assets of the Company and its subsidiaries (if any), assets and liabilities being valued as of the Accounting Date, by (y) the number of Shares (or Warrants if any) in issue.

19.4 The determination of the Net Asset Value shall be based on the value of the consolidated assets of the Company and its subsidiaries (if any), assets and liabilities being valued as of the Accounting Date, to be determined according to the following provisions:

(a) the value of securities which are listed on a stock exchange or traded on an organized market shall be equal to the latest available quotation prior to the end of the relevant accounting year;

(b) the value of securities which are not listed on a stock exchange or traded on an organized market shall be: (i) for all securities of the same type acquired during a period of twelve (12) months before the Accounting Date, the acquisition cost of such securities, while after twelve (12) months since acquisition the value could be the acquisition cost of such securities or if lower or higher (ii) for all securities of the same type for which a price has been fixed in the course of a subsequent ordinary subscription to a new issuance of securities of the same type of the same issuer, the subscription price;

(c) the value of any other asset and the value of any asset determined by reference to paragraph (a) and (b) above, but which the Board of Managers in its reasonable assessment believes not to correspond to market value, will be determined by reference to the realization price to be estimated by the Board of Managers acting reasonably and in good faith;

(d) all valuation will be made taking into account all factors which may reasonably affect the realization price of the relevant assets, including (but not limited to) circumstances such as existence of a controlling interest, expected incidence on market rates of an immediate sale, absence of the market for the relevant asset, and the effect on current value of factors such as time to consummate a sale and cost and complexity of a sale. When assessing assets in accordance with this Article 19, the Board of Managers and any expert appointed by the Board of Managers may obtain, and rely upon, information from any source, which they reasonably believe to be accurate;

(e) for the determination of any liability of the Company, the Board of Managers and any expert appointed by the Board of Managers may compute administrative expenses and other recurrent expenditure by an assessment of the entire year or for any other future period by allocating amount by equal portions over such period.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 20.

20.1 The Company may be dissolved by a resolution of the Shareholders' General Meeting, taken in accordance with the special majority provided for in Article 16.5 if and once the following has occurred: (i) all of the assets of the Company have been sold, (ii) substantially all of the assets of the Company consist of cash or cash equivalents or marketable securities not subject to transfer restrictions, and (iii) all the reserves of the Company have been previously distributed to the Shareholders in accordance with and to the extent permitted under these Articles of Association and the Law.

20.2 The liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities), appointed by the Shareholders' General Meeting, which will specify their powers and fix their compensation.

20.3 The liquidators will provide to distribute the proceeds of liquidation according to applicable law and subject to the provisions set forth in the present Articles of Association.

Title VIII.- General provisions

Art. 21.

21.1 These Articles of Association may be amended from time to time by a decision of the Shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the Law and these Articles of Association.

21.2 All matters not governed by these Articles of Association shall be determined in accordance with the Law.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the party appearing ZETLAND FUDICIARIES (NEW ZEALAND) LIMITED, acting as trustee of the EUROPA PLUS TRUST, pre-named, declares to subscribe all the 310 shares as follows:

- (i) three hundred and six (306) class A shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;
- (ii) one (1) class B share with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-);
- (iii) one (1) class C share with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-);
- (iv) one (1) class D share with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-); and
- (v) one (1) class E share with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-).

All the shares of a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each have been fully paid up by a contribution in kind consisting of shares.

Description and Evaluation of the contribution in kind:

ZETLAND FUDICIARIES (NEW ZEALAND) LIMITED, acting as trustee of the EUROPA PLUS TRUST, pre-named, represented by Mr. Giorgio BIANCHI, pre-named, as stated hereabove declares to contribute to 310 shares, each share having a par value of one hundred Euro (EUR 100) in the capital of EUROPA PLUS, a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 16259 (the "Shares"), having a share capital of EUR 31,000.-divided into 310 shares of a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each; and to evaluate the contribution at EUR 31,000.

A valuation report has been drawn-up by FIDEWA-CLAR S.A., cabinet de révision agréé, with its registered office at 2-4 rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange, RCS Luxembourg B number 165462 represented by Mr Robert Zahren and Mr Horst Schneider, both Réviseur d'entreprises agréé, wherein the contribution in kind has been described and valued.

The conclusion of this report is as follows: "On the basis of the work carried out by us and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the total value to be contributed in kind of EUR 31,000.- is not at least equal to the issue price of 310 new shares consisting of 306 class A shares, 1 class B share, 1 class C share, 1 class D share and 1 class E share of GWM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A. to be issued at a nominal value of EUR 100.- each.

Our report is issued solely for the purpose of the article 26-1 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies as amended and cannot be used for any other purpose without our prior consent."

The said report, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing parties, the members of the board and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the legal and beneficial ownership of the contributed shares has been given to the undersigned notary.

Effective implementation of the contribution:

The Contributor ZETLAND FUDICIARIES (NEW ZEALAND) LIMITED, acting as trustee of the EUROPA PLUS TRUST, pre-named here represented as stated hereabove, declares that:

- It is the sole full owner of such shares and possessing the power to dispose of such Shares, legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such Shares be transferred to him;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say in Luxembourg in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended have been observed.

Estimation - Expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately one thousand seven hundred euros (EUR 1,700).

Extraordinary general meeting

The sole shareholder, representing the entire subscribed capital of the corporation and considering the meeting duly convoked, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, the sole shareholder has passed the following resolutions:

- 1) The registered office of the corporation is fixed at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
- 2) The number of directors has been fixed at 4 (four) and have been appointed as Managers (Administrateurs) of the Company:

Mr. Gennaro Giordano (Président), born on 5th May 1975 in Torre del Greco (Italy), and residing professionally at 41, Royal Avenue, SW34QE London (UK);

Mr. Antonino Errigo (vice-Président), engineer, born on 18th February 1970 in Reggio Calabria (Italy), and residing professionally at Via Panaro 17, I-00199 Rome (Italy);

Mr. Alain Tircher, born on 13th March 1959 in Watermael-Boitsfort (Belgium), and residing professionally at 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg; and

Mr. Charles Emond, born on 28th March 1955 in Arlon (Belgium), and residing professionally at 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg;

3) Has been appointed statutory auditor:

FINSEV S.A., having its registered office at 5, avenue G. Diderich, L-1420 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg number B 103.749.

4) The Directors' and auditor's terms of office will expire after the annual general meeting of shareholder(s) of the year 2013, unless they previously resign or are revoked.

5) Have been appointed as Chairman of the board of Managers (Administrateurs) Mr. Gennaro Giordano, prenamed and as Vice - Chairman of the board of Managers (Administrateurs) Mr. Antonino Errigo, prenamed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Powers

The appearing person does hereby grant power to any clerk and / or employee of the firm of the undersigned notary, acting individually, in order to document and sign any deed of amendment (typing error(s)) to the present deed.

WHEREOF the present notary deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil douze, le douzième jour de septembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ZETLAND FUDICIARIES (NEW ZEALAND) LIMITED, une NZ Limited Company existant et régie par le droit de la Nouvelle Zélande avec siège social au niveau 4, 12-26 Swanson Street, Auckland 1010, Nouvelle Zélande, certificat d'incorporation établi par le Registrar of Companies de la Nouvelle Zélande sous le numéro 1947730, agissant en qualité de trustee de EUROPA PLUS TRUST, établi le 13 juillet 2011,

ici représentée par Monsieur Girogio BIANCHI, employé privé, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé le 5 Septembre 2012 à Hong Kong.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} .- Dénomination, Siège social, Durée, Objet

Art. 1^{er} .

1.1 Il existe entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions, une société (ci-après «la Société») sous la forme d'une société anonyme, qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

1.2 La Société portera la dénomination de "GWM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A."

Art. 2.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune de Luxembourg-Ville par simple décision du Conseil d'Administration. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (ci-après "Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires") délibérant comme en matière de modification des statuts.

2.3 La société peut créer des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation définitive de ces circonstances extraordinaires. Toutefois, cette décision ne pourra pas avoir d'effet sur la nationalité de la Société. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe social le plus approprié pour agir dans de telles circonstances.

Art. 3.

3.1 Sous réserve de ce qui est prévu dans les présents Statuts, la Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 La vie de la Société peut être réduite avec une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire statuant comme en matière de modification des présents Statuts.

Art. 4.

4.1 La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par voie d'achat, de souscription et de toute autre manière ainsi que la cession par voie de vente, d'échange ou autrement de actions, obligations, certificats, notes et tout autre titre et la création, le contrôle, l'administration, la mise en valeur et la gestion de son portefeuille.

4.2 La Société peut obtenir tous prêts, et réunir des fonds par l'émission d'obligations et autres types de billets à ordre. Elle peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets, qui soient considérés utiles à la réalisation et au développement de son objet.

4.3 D'une manière générale, la Société peut également accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, comme par exemple des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

4.4 La Société pourra en outre effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous investissements dans des biens immobiliers, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Titre II.- Capital social, Actions, Droits de distribution et de liquidation, Transfert des actions, Inscription

Art. 5.

5.1 (a) La Société dispose d'un capital social émis et souscrit (ci-après le «Capital Émis et Souscrit») de trente et un mille euros (31.000,-EUR) représenté par:

(i) trois cent six (306) actions ordinaires de catégorie A (ci-après l' ou les «Action(s) A»), d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune (ci-après le «Montant Souscrit des Actions A»), détenues par les propriétaires de Actions A (ci-après l' ou les «Actionnaire(s) A»),

(ii) une (1) action ordinaire de catégorie B (ci-après l' ou les «Action(s) B»), d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR) (ci-après le «Montant Souscrit des Actions B») détenue(s) par le(s) propriétaire(s) de Part(s) sociale(s) B (ci-après l' ou les «Actionnaire(s) B»),

(iii) une (1) action ordinaire de catégorie C (ci-après l' ou les «Action(s) C»), d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR) (ci-après le «Montant Souscrit des Actions C») détenue(s) par le(s) propriétaire(s) de Part(s) sociale(s) C (ci-après l' ou les «Actionnaire(s) C»),

(iv) une (1) action ordinaire de catégorie D (ci-après l' ou les «Action(s) D»), d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR) (ci-après le «Montant Souscrit des Actions D») détenue(s) par le(s) propriétaire(s) de Part(s) sociale(s) D (ci-après l' ou les «Actionnaire(s) D»),

(v) une (1) action ordinaire de catégorie E (ci-après l' ou les «Action(s) sociale(s) E»), d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR) (ci-après le «Montant Souscrit des Actions E») détenue(s) par le(s) propriétaire(s) de Part(s) sociale(s) E (ci-après l' ou les «Actionnaire(s) E»),

les Actionnaires A, le(s) Actionnaires B, le(s) Actionnaires C, le(s) Actionnaires D et le(s) Actionnaires E étant collectivement désignés comme les «Actionnaires», chacun d'eux étant également un «Actionnaire».

(b) Conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi et de l'article 8 des présents statuts, jusqu'à 99% des Actions B au pro-rata du nombre de Actions B émises détenues par chaque Actionnaire et les Warrants B au pro rata du nombre de Warrants B émis détenus par chaque détenteur de warrants; jusqu'à 99% des Actions C au pro-rata du nombre de Actions C émises détenues par chaque Actionnaire et les Warrants C au pro rata du nombre de Warrants C émis détenus par chaque détenteur de warrants; jusqu'à 99% des Actions D au pro-rata du nombre de Actions D émises détenues par chaque Actionnaire et les Warrants D au pro rata du nombre de Warrants D émis détenus par chaque détenteur de warrants; jusqu'à 99% des Actions E au pro-rata du nombre de Actions E émises détenues par chaque Actionnaire et les Warrants E au pro rata du nombre de Warrants E émis détenus par chaque détenteur de warrants, sont rachetable.

5.2 Outre le Montant Souscrit des Actions A, le Montant Souscrit des Actions B, le Montant Souscrit des Actions C, le Montant Souscrit des Actions D et le Montant Souscrit des Actions E (le cas échéant) tel que défini ci-avant, il peut y avoir la création de compte de prime d'émission séparés liés aux Actions A, aux Actions B, aux Actions C, aux Actions D et aux Actions E sur lesquels toute prime payée sur chaque action en plus de la valeur nominale est transférée (ci-après la «Prime»). Les montants desdits comptes de prime d'émission peuvent être utilisés afin de prévoir le paiement de toute action que la Société pourrait racheter à son/ses Actionnaire(s), afin de compenser toute perte nette réalisée ou dépréciation nette non réalisée sur les investissements de la Société et/ou afin de réaliser des distributions en faveur des Actionnaires. Le Montant Souscrit des Actions A, le Montant Souscrit des Actions B, le Montant Souscrit des Actions C, le Montant Souscrit des Actions D et le Montant Souscrit des Actions E ainsi que les Primes correspondantes, seront respectivement dénommés ci-après en tant que «Capital Nominal des Actions A», «Capital Nominal des Actions B», «Capital Nominal des Actions C», «Capital Nominal des Actions D» et «Capital Nominal des Actions E».

5.3 La Société disposera d'un capital autorisé (ci-après le «Capital autorisé») d'un montant de cinquante millions deux cents euros (50.000.200,-Euro), représenté par cinq cent mille deux (500.002) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, réparties entre:

- trois cent six (306) actions A, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune;
- cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-quatre (124.924) actions B, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune;
- cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-quatre (124.924) actions C, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune;
- cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-quatre (124.924) actions D, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune;
- cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-quatre (124.924) actions E, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

5.4 Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication des présents statuts dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, à augmenter en une ou plusieurs fois le Capital Émis et Souscrit, dans les limites du Capital autorisé. De telles augmentations de capital seront effectuées et souscrites selon les termes et conditions déterminés par le Conseil d'Administration et plus particulièrement en ce qui concerne les souscriptions et paiements reçus pour les actions du Capital autorisé à souscrire et émettre, de façon à déterminer le moment et le montant des actions du Capital autorisé à souscrire et émettre, déterminer si les actions du Capital autorisé seront souscrites avec ou sans Prime d'émission, ainsi que la possibilité d'accepter que les actions nouvellement souscrites soient libérées par versement en cash ou par le biais d'un apport autre qu'en numéraire. Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée la tâche de recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de ces augmentations de capital. Après chaque augmentation du Capital Émis et Souscrit effectuée dans le respect des formes légales par le Conseil d'Administration dans les limites du Capital autorisé, le présent article devra faire l'objet d'une adaptation subséquente.

5.5 Dans les limites prévues à l'article 5.4 ci-dessus, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre:

- des warrants d'actions de catégorie B (les «Warrants B»), dans le cadre du Capital Autorisé, pour une quantité maximale de cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-trois (124.923), qui octroient chacun un droit de souscrire une ou plusieurs actions B à leurs détenteurs, sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel d'acquérir des Warrants B. Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions sous lesquelles les Warrants B seront émis, y compris sans limitation le prix de souscription (prime valeur nominale ou prime d'émission, le cas échéant) à payer pour l'acquisition des Warrants B et pour les Actions B lors de l'exercice des warrants;
- des warrants d'actions de catégorie C (les «Warrants C»), dans le cadre du Capital Autorisé, pour une quantité maximale de cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-trois (124.923), qui octroient chacun à leurs détenteurs un droit de souscrire une ou plusieurs actions C, sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel d'acquérir des Warrants C. Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions sous lesquelles les Warrants C seront émis, y compris sans limitation le prix de souscription (prime valeur nominale ou prime d'émission, le cas échéant) à payer pour l'acquisition des Warrants C et pour les Actions C lors de l'exercice des warrants;
- des warrants d'actions de catégorie D (les «Warrants D»), dans le cadre du Capital Autorisé, pour une quantité maximale de cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-trois (124.923), qui octroient chacun à leurs détenteurs un droit de souscrire une ou plusieurs actions D, sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel d'acquérir des Warrants D. Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions sous lesquelles les Warrants D seront émis, y compris sans limitation le prix de souscription (prime valeur nominale ou prime d'émission, le cas échéant) à payer pour l'acquisition des Warrants D et pour les Actions D lors de l'exercice des warrants;
- des warrants d'actions de catégorie E (les «Warrants E»), dans le cadre du Capital Autorisé, pour une quantité maximale de cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-trois (124.923), qui octroient chacun à leurs détenteurs un droit de souscrire une ou plusieurs actions E, sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel d'acquérir des Warrants E. Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions sous lesquelles les Warrants E seront émis, y compris sans limitation le prix de souscription (prime valeur nominale ou prime d'émission, le cas échéant) à payer pour l'acquisition des Warrants E et pour les Actions E lors de l'exercice des warrants;

les Warrants A, les Warrants B, les Warrants C, les Warrants D et les Warrants E, étant collectivement désignés comme les «Warrant», chacun d'eux étant également un «Warrant».

5.6 Les Actions seront émises uniquement sous forme nominative et, en ce qui concerne le Capital Émis et Souscrit, uniquement après acceptation des souscriptions et libération en totalité du montant de ces Actions.

La Société considérera la personne au nom de qui les Actions seront enregistrées dans le registre des actions comme le plein propriétaire des actions.

5.7 Toutes les Actions et les warrants émis seront inscrits au Registre des actions de la Société (le «Registre») ou dans le Registre des warrants de la Société (le «Registre des Warrants») selon le cas, sous la responsabilité du Conseil d'Administration ou d'un mandataire désigné à cette fin, et le Registre, ou le Registre des Warrants selon le cas, reprendra le

nom de chaque Actionnaire, son adresse y compris son pays de résidence ou de son élection de domicile, le nombre des actions ou warrants détenus et la catégorie s'y rapportant, le montant payé, la date d'entrée de chaque Actionnaire ou détenteur de Warrants au Registre ou au Registre des Warrants et la date à laquelle un Actionnaire ou détenteur de Warrants a cessé d'être Actionnaire ou détenteur de Warrants selon le cas. Des copies certifiées de l'acte constitutif de la Société ainsi que toute modification s'y rapportant seront conservées au même lieu que le Registre.

5.8 Les actions sont cessibles selon les modalités et conditions indiquées dans l'Article 6. La cession des warrants sera soumise aux mêmes conditions que celle des actions et toute référence aux actions doit être considérée comme applicable aux Warrants et toute référence au Registre doit être considérée comme applicable au Registre des Warrants.

Le Conseil d'Administration acceptera et demandera au mandataire désigné à cette fin d'inscrire au Registre tout transfert effectué en conformité avec les lois en vigueur au Luxembourg et les présents Statuts. Tout transfert de Actions (incluant notamment la vente, la cession, le transfert, la mise en gage, l'apport, la scission, la compensation, la liquidation ou la dissolution) et/ou de warrants doit être effectué par déclaration écrite de transfert inscrite sur le Registre, le cédant et le cessionnaire ou toute personne détentrice d'une procuration pour agir à cette fin y apposant la date et leurs signatures. La Société peut accepter et inscrire au Registre tout transfert résultant de la correspondance ou de tout autre document établissant l'accord entre le cédant et le cessionnaire.

5.9 Chaque Actionnaire doit fournir à la Société une adresse à laquelle il sera possible d'envoyer tous les avis et notifications émis par la Société, le Conseil d'Administration ou par d'autres Actionnaires. Cette adresse sera également inscrite au Registre. Chaque Actionnaire est en droit, à tout moment, de changer son adresse qui figure au Registre en envoyant une notification par écrit au siège de la Société. Les Actionnaires qui ne fournissent pas d'adresse seront réputés avoir leur adresse au siège de la Société ou à une autre adresse déterminée par la Société, jusqu'au moment où ils fournissent une autre adresse à la Société.

5.10 La Société peut choisir d'émettre des certificats représentant une Action unique ou deux ou plusieurs Actions.

Art. 6.

6.1 Sauf stipulation contraire contenue dans une quelconque disposition des présents Statuts, les Actions A, les Actions B, les Actions C, les Actions D et les Actions E jouiront des mêmes droits.

Chaque Action A, chaque Action B, chaque Actions C, chaque Actions D et chaque Action E donne droit à un vote.

6.2 Lorsque les actions sont souscrites, la Prime d'émission (si existante) doit être payée conformément aux conditions déterminées par le Conseil d'Administration, à moins qu'il n'en ait été décidé autrement par les Actionnaires en assemblée générale.

6.3 Le Capital Souscrit et Émis peut être augmenté ou réduit en conformité avec les exigences légales en vigueur.

6.4 Hormis pour la cession autorisée telle que définie ci-dessous dans le présent Article 6, de quelconques et l'ensemble des cessions d'Actions A, Actions B, Actions C, Actions D et Actions E seront soumises à un droit de préemption en faveur des Actionnaires et des détenteurs de Bons de souscription à des actions au pro-rata de leurs nombres respectifs d'Actions et/ou de Bons de souscription à des actions. Aux fins du présent Article 6, les cessions qui entrent dans le champ d'action de la présente disposition sont réputées être de quelconques et l'ensemble des cessions, à titre onéreux ou gratuit, y compris mais de façon non exhaustive les donations et la ségrégation fiduciaire.

6.5 Le cédant potentiel avisera les autres Actionnaires ou détenteurs de Bons de souscription à des actions de son intention de céder les Actions et/ou Bons de souscription à des actions pertinents détenus par ses propres soins dans la Société conformément à la procédure fixée ci-dessous dans le présent Article 6 et proposera irrévocablement aux Actionnaires et détenteurs de Bons de souscription à des actions au pro-rata de leurs nombres respectifs d'Actions et/ou de Bons de souscription à des actions les Titres Proposés (tels que définis infra) selon les mêmes modalités et conditions que celles proposées aux tierces parties. Les Actionnaires et les détenteurs de Bons de souscription à des actions seront dès lors en droit d'exercer, au pro-rata de leurs nombres respectifs d'Actions et/ou de Bons de souscription à des actions, leur droit de préemption respectif conformément aux modalités arrêtées infra dans le présent Article 6.

6.6 Dans l'hypothèse où le cédant potentiel souhaite céder l'ensemble ou une partie de ses Actions et/ou Bons de souscription à des actions à une tierce partie, ce cédant potentiel doit tout d'abord aviser les autres Actionnaires et les détenteurs de Bons de souscription à des actions ainsi que la Société à travers le Conseil d'Administration du fait qu'il envisage une telle cession au moyen d'un préavis écrit (le «Préavis de Cession») précisant: (i) l'identité et l'adresse de la tierce partie; (ii) le type et le nombre d'Actions et/ou Bons de souscription à des actions à céder (les «Titres Proposés»); (iii) le prix (qui doit être intégralement en liquide), le paiement et l'ensemble des autres modalités selon lesquelles la cession envisagée des Titres Proposés doit s'effectuer (le «Prix Proposé»); (iv) de quelconques représentations et garanties à fournir par le cédant potentiel; (v) de quelconques autres informations utiles; et (vi) l'offre irrévocable aux Actionnaires et détenteurs de Bons de souscription à des actions au pro-rata de leurs nombres respectifs d'Actions et/ou de Bons de souscription à des actions. Le Préavis de Cession sera contresigné par la tierce partie confirmant les modalités du Préavis de Cession et sera réputé constituer une offre aux Actionnaires et détenteurs de Bons de souscription à des actions au pro-rata de leurs nombres respectifs d'Actions et/ou de Bons de souscription à des actions afin d'acheter les Titres Proposés.

6.7 L'Actionnaire ou le détenteur de Bons de souscription à des actions concerné faisant partie des destinataires du Préavis de Cession disposera de quinze jours ouvrables à compter de la date de réception d'un tel Préavis de Cession

afin d'envoyer au cédant potentiel et à la Société à travers son Conseil d'Administration un préavis indiquant s'il accepte l'offre irrévocable et exerce dès lors son droit de préemption (le «Préavis d'Exercice»). L'offre irrévocable peut uniquement être acceptée et le droit de préemption sera dès lors exercé pour l'ensemble des Titres Proposés attribuables au pro-rata aux nombres respectifs d'Actions et/ou de Bons de souscription à des actions détenus par les Actionnaires et les détenteurs de Bons de souscription à des actions selon les modalités et conditions décrites dans le Préavis de Cession. Les Titres Proposés seront achetés par l'Actionnaire ou le détenteur de Bons de souscription à des actions pertinent qui fait partie des destinataires du Préavis de Cession et exerce son droit de préemption dans un délai de trente jours ouvrables à compter de l'expiration du délai durant lequel le Préavis d'Exercice doit être remis, en remettant au cédant potentiel un formulaire de cession dûment exécuté lié aux Titres Proposés achetés contre paiement du Prix Proposé pertinent (selon les mêmes modalités et conditions que celles prévues dans le Préavis de Cession).

6.8 Pour autant qu'il soit dûment précisé dans le Préavis de Cession que le cédant potentiel souhaite céder l'ensemble et uniquement l'ensemble de ses Titres Proposés à une tierce partie et à la condition que le droit de préemption centré sur l'offre adressée aux Actionnaires et aux détenteurs de Bons de souscription à des actions au pro-rata de leurs nombres respectifs d'Actions et/ou de Bons de souscription à des actions afin d'acheter les Titres Proposés ne soit pas exercé, le cédant potentiel sera en droit de retirer son offre dans un délai de sept jours ouvrables à compter de la date d'expiration du délai fixé par l'article 6.7. en remettant un préavis aux autres Actionnaires et aux détenteurs de Bons de souscription à des actions ainsi qu'à la Société à travers son Conseil d'Administration.

6.9 Les cessions d'Actions et/ou de Bons de souscription à des actions suivantes constitueront toujours une cession autorisée (la «Cession autorisée») non soumise à de quelconques restrictions de cession telles que prévues dans le présent Article 6: (i) de quelconques cessions d'Actions et/ou de Bons de souscription à des actions de la Société à un affilié de l'Actionnaire ou du détenteur de Bons de souscription à des actions pertinent; (ii) de quelconques cessions d'Actions et/ou de Bons de souscription à des actions de la Société à un(e) quelconque autre société, fonds, association, société d'investissement, schéma d'investissement, co-investisseur côte à côte, fonds nourricier ou autres structures d'investissement financé(e) ou contrôlé(e) directement ou indirectement par ledit Actionnaire ou détenteur de Bons de souscription à des actions pertinent et dont le même Actionnaire ou détenteur de Bons de souscription à des actions est raisonnablement réputé être l'investisseur principal.

6.10 Aux fins du présent Article 6 (y compris mais de manière non exhaustive l'Article 6.9.), le terme «affilié» signifie, en ce qui concerne une quelconque personne (comme défini infra) qui de manière directe ou indirecte contrôle, est contrôlée par ou se trouve sous contrôle commun avec, une telle entité conformément et selon la législation du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que (i) une quelconque autre personne qui de manière directe ou indirecte contrôle via un ou plusieurs intermédiaire(s) ou est contrôlée par, ou se trouve sous contrôle commun avec, une telle première personne, (ii) un quelconque responsable, gestionnaire, directeur, membre, administrateur ou bénéficiaire d'une telle personne (ou une quelconque personne possédant des responsabilités semblables) et, (iii) lorsque ce terme fait référence à une quelconque personne physique, il englobera également le conjoint de la personne, ses parents et descendants (qu'ils soient liés par le sang ou par l'adoption et y compris les enfants du conjoint) ainsi que les conjoints de telles personnes. Le terme «contrôler» signifie la possession directe ou indirecte du pouvoir, qu'il soit exercé ou non, (i) afin de voter 25% ou plus des titres assortis d'un droit de vote pour l'élection de directeurs (ou de personnes exerçant des fonctions semblables) d'une telle personne ou (ii) de diriger ou de faire diriger la gestion ou les politiques d'une personne, que ce soit via la détention de titres assortis d'un droit de vote, par contrat ou autrement et les termes «contrôlé» et «contrôle commun» revêtent des significations correspondantes. Le terme «financé» fait référence à une personne morale dans laquelle l'Actionnaire ou le détenteur de Bons de souscription à des actions pertinent: (i) a fourni 25% ou plus des ressources financières utilisées dans le but de réaliser l'objet de l'entreprise; (ii) contrôle le conseil d'administration ou l'organisme de gestion; (iii) a financé la levée de fonds en empruntant ou en s'étant porté garant de la dette d'autrui selon un montant important. Le terme «personne» signifie une quelconque personne physique ainsi qu'un(e) quelconque société, entreprise, société en commandite ou en nom collectif, société par actions, co-entreprise, association, société à responsabilité limitée, fiducie, banque, société fiduciaire, fiducie foncière, fiducie commerciale, autorité gouvernementale ou autre entité ou organisation.

Art. 7.

7.1 Le solde positif du compte de résultats, après déduction des charges, des charges sociales, de l'allocation à la réserve légale, réductions de valeur et provisions pour risques et charges passés et futurs, telles que déterminées par le Conseil d'Administration, représente le bénéfice net. En ce qui concerne ce solde, l'assemblée générale des Actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, en détermine la date et le montant de l'affectation aux bénéfices à distribuer ou aux réserves, à condition que dans tous les cas chaque dividende soit distribué comme suit:

(a) aux Actionnaires A, jusqu'à ce que le montant total qui a été distribué concernant les actions A atteigne le Revenu d'Ajustement A (tel que défini ci-après);

(b) aux Actionnaires B et sans préjudice de l'affectation du Revenu d'Ajustement A au point (a) ci-avant, jusqu'à ce que le montant total qui a été distribué concernant les actions B atteigne le Revenu d'Ajustement B (tel que défini ci-après);

(c) aux Actionnaires C et sans préjudice de l'affectation du Revenu d'Ajustement A et du Revenu d'Ajustement B aux points (a) et (b) ci-avant, jusqu'à ce que le montant total qui a été distribué concernant les actions C atteigne le Revenu d'Ajustement C (tel que défini ci-après);

(d) aux Actionnaires D et sans préjudice de l'affectation du Revenu d'Ajustement A, du Revenu d'Ajustement B et du Revenu d'Ajustement C aux points (a), (b) et (c) ci-avant, jusqu'à ce que le montant total qui a été distribué concernant les actions D atteigne le Revenu d'Ajustement D (tel que défini ci-après);

(e) aux Actionnaires E et sans préjudice de l'affectation du Revenu d'Ajustement A, du Revenu d'Ajustement B, du Revenu d'Ajustement C et du Revenu d'Ajustement D aux points (a), (b), (c) et (d) ci-avant, jusqu'à ce que le montant total qui a été distribué concernant les actions E atteigne le Revenu d'Ajustement E (tel que défini ci-après);

(f) Aux Actionnaires A, un pour cent (1 %) du montant total excédentaire aux Revenus d'Ajustement A, B et C, au pro rata du nombre de Actions respectivement détenues et net des Revenus d'Ajustement A, B et C alloués précédemment en vertu des paragraphes (a) à (c) ci-avant;

(g) aux Actionnaires B, au pro rata du nombre de Actions respectivement détenues, le solde du Revenu d'Investissement Financier B excédant le montant alloué conformément au paragraphe (f) ci-avant et sans préjudice des distributions précédentes des Revenus d'Ajustement A, B, C, D et E alloués conformément aux paragraphes (a) à (e) ci-avant;

(h) aux Actionnaires C, au prorata du nombre de Actions respectivement détenues, le solde du Revenu d'Investissement Financier C excédant le montant alloué conformément au paragraphe (d) ci-avant et sans préjudice des distributions précédentes des Revenus d'Ajustement A, B, C, D et E alloués conformément aux paragraphes (a) à (e) ci-avant;

(i) aux Actionnaires D, au pro rata du nombre de Actions respectivement détenues, le solde du Revenu d'Investissement Financier D excédant le montant alloué conformément au paragraphe (d) ci-avant et sans préjudice des distributions précédentes des Revenus d'Ajustement A, B, C, D et E alloués conformément aux paragraphes (a) à (e) ci-avant;

(j) aux Actionnaires E, au pro rata du nombre de Actions respectivement détenues, le solde du Revenu d'Investissement Financier E excédant le montant alloué conformément au paragraphe (d) ci-avant et sans préjudice des distributions précédentes des Revenus d'Ajustement A, B, C, D et E alloués conformément aux paragraphes (a) à (e) ci-avant.

7.2 Il est stipulé que tout produit de liquidation incluant mais non limité au Capital Nominal des Actions A, au Capital Nominal des Actions B et au Capital Nominal des Actions C sera distribué uniquement après (i) avoir payé entièrement toute Dette en Souffrance de la Société telle que définie ci-après et tout intérêt ou autre montant éventuellement cumulé sur celle-ci, et (ii) qu'en grande partie tous les actifs de la Société se composent de liquidités ou quasi-liquidités ou de titres négociables en bourse ne faisant pas l'objet de restrictions de la transmissibilité, et en respectant l'ordre de priorité défini aux paragraphes 7.1 ci-avant.

Aux fins de cet ordre de priorité, toute Distribution préalable effectuée concernant une Action conformément à l'article 7.1 sera considérée comme étant effectuée en tant que produit de liquidation conformément au présent article 7.2.

7.3 Aux fins du présent article 7, les définitions suivantes seront d'application:

(a) «Revenu d'Ajustement A» signifie, en date de distribution, un dividende préférentiel récupérable équivalent à un pour cent (1 %) par an en considération de toute entrée de fonds résultant ou attachée au Principal Investissement A et avec un plafond établi pour un montant maximal sur base annuelle de EUR 20.000,- (vingt mille Euros). Ce dividende est capitalisé à la fin de chaque exercice social net et libre de tous frais, commissions et charges liés;

(b) «Revenu d'Ajustement B» signifie, en date de distribution, un dividende préférentiel récupérable équivalent à un pour cent (1 %) par an à compter du 1^{er} Janvier 2013 en considération de toute entrée de fonds résultant ou attachée au Principal Investissement B, net de tout paiement relatif à une Dette en Souffrance à l'exception de tous prépaiements excédant l'amortissement du principal de la Dette en Souffrance. Ce dividende est capitalisé à la fin de chaque exercice social net et libre de tous frais, commissions et charges liés;

(c) «Revenu d'Ajustement C» signifie, en date de distribution, un dividende préférentiel récupérable équivalent à un pour cent (1 %) par an au 1^{er} janvier 2013 en considération de toute entrée de fonds résultant ou attachée au Principal Investissement C, net de tout paiement relatif à une Dette en Souffrance à l'exception de tous prépaiements excédant l'amortissement du principal de la Dette en Souffrance. Ce dividende est capitalisé à la fin de chaque exercice social net et libre de tous frais, commissions et charges liés;

(d) «Revenu d'Ajustement D» signifie, en date de distribution, un dividende préférentiel récupérable équivalent à un pour cent (1 %) par an au 1^{er} janvier 2013 en considération de toute entrée de fonds résultant ou attachée au Principal Investissement D, net de tout paiement relatif à une Dette en Souffrance à l'exception de tous prépaiements excédant l'amortissement du principal de la Dette en Souffrance. Ce dividende est capitalisé à la fin de chaque exercice social net et libre de tous frais, commissions et charges liés;

(e) «Revenu d'Ajustement E» signifie, en date de distribution, un dividende préférentiel récupérable équivalent à un pour cent (1 %) par an au 1^{er} janvier 2013 en considération de toute entrée de fonds résultant ou attachée au Principal Investissement E, net de tout paiement relatif à une Dette en Souffrance à l'exception de tous prépaiements excédant l'amortissement du principal de la Dette en Souffrance. Ce dividende est capitalisé à la fin de chaque exercice social net et libre de tous frais, commissions et charges liés;

(f) «Principal Investissement A» signifie, en date de distribution, le montant payé par les Actionnaires A en relation aux Actions A, compris dans le Capital Émis et Souscrit et comprenant le cas échéant la valeur nominale et la Prime d'émission y relative;

(g) «Principal Investissement B» signifie, en date de distribution, le montant payé par les Actionnaires B en relation aux Actions B, compris dans le Capital Émis et Souscrit et comprenant le cas échéant la valeur nominale et la Prime d'émission y relative, ainsi que les montant payés par les propriétaires de warrants autorisant la souscription de Actions B émises conformément à l'article 5 des présents Statuts;

(h) «Principal Investissement C» signifie, en date de distribution, le montant payé par les Actionnaires C en relation aux Actions C, compris dans le Capital Émis et Souscrit et comprenant le cas échéant la valeur nominale et la Prime d'émission y relative, ainsi que les montant payés par les propriétaires de warrants autorisant la souscription de Actions C émises conformément à l'article 5 des présents Statuts;

(i) «Principal Investissement D» signifie, en date de distribution, le montant payé par les Actionnaires D en relation aux Actions D, compris dans le Capital Émis et Souscrit et comprenant le cas échéant la valeur nominale et la Prime d'émission y relative, ainsi que les montant payés par les propriétaires de warrants autorisant la souscription de Actions D émises conformément à l'article 5 des présents Statuts;

(j) «Principal Investissement E» signifie, en date de distribution, le montant payé par les Actionnaires E en relation aux Actions E, compris dans le Capital Émis et Souscrit et comprenant le cas échéant la valeur nominale et la Prime d'émission y relative, ainsi que les montant payés par les propriétaires de warrants autorisant la souscription de Actions E émises conformément à l'article 5 des présents Statuts;

(k) «Revenu d'Investissement Financier B» signifie toute entrée de fonds résultant ou attachée à l'Investissement Financier B, nette de tout paiement relatif à une Dette en Souffrance à l'exception de tous prépaiements excédant l'amortissement du principal de la Dette en Souffrance. Ce dividende est capitalisé à la fin de chaque exercice social net et libre de tous frais, commissions et charges liés;

(l) «Revenu d'Investissement Financier C» signifie toute entrée de fonds résultant ou attachée à l'Investissement Financier C, nette de tout paiement relatif à une Dette en Souffrance à l'exception de tous prépaiements excédant l'amortissement du principal de la Dette en Souffrance. Ce dividende est capitalisé à la fin de chaque exercice social net et libre de tous frais, commissions et charges liés;

(m) «Revenu d'Investissement Financier D» signifie toute entrée de fonds résultant ou attachée à l'Investissement Financier D, nette de tout paiement relatif à une Dette en Souffrance à l'exception de tous prépaiements excédant l'amortissement du principal de la Dette en Souffrance. Ce dividende est capitalisé à la fin de chaque exercice social net et libre de tous frais, commissions et charges liés;

(n) «Revenu d'Investissement Financier E» signifie toute entrée de fonds résultant ou attachée à l'Investissement Financier E, nette de tout paiement relatif à une Dette en Souffrance à l'exception de tous prépaiements excédant l'amortissement du principal de la Dette en Souffrance. Ce dividende est capitalisé à la fin de chaque exercice social net et libre de tous frais, commissions et charges liés;

(o) «Investissement Financier B» signifie l'investissement en unités émises, actions et/ou titres, par et appartenant à sociétés et fondations, trusts ou entités similaires et fonds d'investissements fermés réglementés basés dans l'UE ou en Suisse, y compris mais pas limité au fond d'investissements immobiliers fermés, dont l'investissement a été dûment et spécifiquement autorisé par le Conseil d'Administration et dûment individualisé pour les fins de cette provision par la même résolution;

(p) «Investissement Financier C» signifie l'investissement en unités émises, actions et/ou titres, par et appartenant à sociétés et fondations, trusts ou entités similaires et fonds d'investissements fermés réglementés basés dans l'UE ou en Suisse, y compris mais pas limité au fond d'investissements immobiliers fermés, dont l'investissement a été dûment et spécifiquement autorisé par le Conseil d'Administration et dûment individualisé pour les fins de cette provision par la même résolution;

(q) «Investissement Financier D» signifie l'investissement en unités émises, actions et/ou titres, par et appartenant à sociétés et fondations, trusts ou entités similaires et fonds d'investissements fermés réglementés basés dans l'UE ou en Suisse, y compris mais pas limité au fond d'investissements immobiliers fermés, dont l'investissement a été dûment et spécifiquement autorisé par le Conseil d'Administration et dûment individualisé pour les fins de cette provision par la même résolution;

(r) «Investissement Financier E» signifie l'investissement en unités émises, actions et/ou titres, par et appartenant à sociétés et fondations, trusts ou entités similaires et fonds d'investissements fermés réglementés basés dans l'UE ou en Suisse, y compris mais pas limité au fond d'investissements immobiliers fermés, dont l'investissement a été dûment et spécifiquement autorisé par le Conseil d'Administration et dûment individualisé pour les fins de cette provision par la même résolution;

(s) «Distribution» signifie toute distribution effectuée par la Société à partir des gains distribuables ou par remboursement/compensation du capital et/ou de la prime d'émission, ou au moyen du rachat des actions émises;

(t) «Dette en Souffrance» signifie tout financement par emprunt accordé, le cas échéant, à la Société (et incluant mais non seulement limitée à des financements octroyés par voie de contrat de prêt ou d'émission d'obligation), ou tout refinancement de ce financement par emprunt, en vue de permettre à la Société de respecter ses obligations en matière de paiement, liées à des investissements, y compris la prise de participation dans d'autres sociétés, ainsi que, le cas échéant, les prêts d'Actionnaires.

Art. 8.

8.1 Conformément aux dispositions de la Loi et des présents statuts, les Actions B, à condition qu'elles soient intégralement libérées, et les warrants B émis conformément à l'article 5.5 des présents Statuts, seront rachetés selon les termes et conditions suivants:

(a) Le Conseil d'Administration a le droit de racheter jusqu'à 99% des Actions B au pro-rata du nombre de Actions B émises détenues par chaque Actionnaire et les Warrants B au pro rata du nombre de Warrants B émis détenus par chaque détenteur de warrants, au moyen des profits et réserves déterminés selon l'article 7.1 des présents Statuts, incluant la Prime D'émission attachée aux Actions B ou aux warrants (le cas échéant). Le prix de rachat de chaque Action B ou de chaque warrant à souscrire pour les actions B doit être égal à la valeur d'actif net comptable par action calculé sur une base intégralement diluée incluant la valeur nominale, le cas échéant la prime par action, telle que définie à l'article 5, et tout autre report à nouveau ou réserves relatifs aux actions B ou aux Warrants B conformément aux dispositions statutaires ou, concernant les Warrants B, conformément aux conditions stipulées à l'article 5 et aux règlements correspondants.

(b) Le Conseil d'Administration décide si les actions B qui ont été rachetées doivent être annulées ou non. Dans l'hypothèse où elles le sont, les annulations seront enregistrées à intervalles réguliers par acte notarié pour permettre toute modification des statuts subséquente à cette annulation. Dans l'hypothèse où les actions B subsistent dans le portefeuille de la Société, les droits de vote, au dividende ou à toute autre distribution effectuée après liquidation de la Société sont suspendus. Sur décision du Conseil d'Administration, ces actions B peuvent être à nouveau souscrites par chacun des Actionnaires.

8.2 Conformément aux dispositions de la Loi et des présents statuts, les Actions C, à condition qu'elles soient intégralement libérées, et les warrants C émis conformément à l'article 5.5 des présents Statuts, seront rachetés selon les termes et conditions suivants:

(a) Le Conseil d'Administration a le droit de racheter jusqu'à 99% des Actions C au pro-rata du nombre de Actions C émises détenues par chaque Actionnaire, et les Warrants C au pro rata du nombre de warrants C émis détenus par chaque détenteur de warrants, au moyen des profits et réserves déterminés selon l'article 7.1 des présents Statuts, incluant la Prime D'émission attachée aux Actions C ou aux warrants C (le cas échéant). Le prix de rachat de chaque Action C ou de chaque warrant C à souscrire pour les actions C doit être égal à la valeur d'actif net comptable par action, calculé sur une base intégralement diluée incluant la valeur nominale, le cas échéant la prime par action telle que définie à l'article 5, et tout autre report à nouveau ou réserves relatifs aux Actions C ou aux Warrants C conformément aux dispositions statutaires ou, concernant les Warrants C, conformément aux conditions stipulées à l'article 5 et aux règlements correspondants.

(b) Le Conseil d'Administration décide si les actions C qui ont été rachetées doivent être annulées ou non. Dans l'hypothèse où elles le sont, les annulations seront enregistrées à intervalles réguliers par acte notarié pour permettre toute modification des statuts subséquente à cette annulation. Dans l'hypothèse où les actions C subsistent dans le portefeuille de la Société, les droits de vote, au dividende ou à toute autre distribution effectuée après liquidation de la Société sont suspendus. Sur décision du Conseil d'Administration, ces actions C peuvent être à nouveau souscrites par chacun des Actionnaires.

8.3 Conformément aux dispositions de la Loi et des présents statuts, les Actions D, à condition qu'elles soient intégralement libérées, et les warrants D émis conformément à l'article 5.5 des présents Statuts, seront rachetés selon les termes et conditions suivants:

(a) Le Conseil d'Administration a le droit de racheter jusqu'à 99% des Actions D au pro-rata du nombre de Actions D émises détenues par chaque Actionnaire, et les Warrants D au pro rata du nombre de warrants D émis détenus par chaque détenteur de warrants, au moyen des profits et réserves déterminés selon l'article 7.1 des présents Statuts, incluant la Prime D'émission attachée aux Actions D ou aux warrants D (le cas échéant). Le prix de rachat de chaque Action D ou de chaque warrant D à souscrire pour les actions D doit être égal à la valeur d'actif net comptable par action, calculé sur une base intégralement diluée incluant la valeur nominale, le cas échéant la prime par action telle que définie à l'article 5, et tout autre report à nouveau ou réserves relatifs aux Actions D ou aux Warrants D conformément aux dispositions statutaires ou, concernant les Warrants D, conformément aux conditions stipulées à l'article 5 et aux règlements correspondants.

(b) Le Conseil d'Administration décide si les actions D qui ont été rachetées doivent être annulées ou non. Dans l'hypothèse où elles le sont, les annulations seront enregistrées à intervalles réguliers par acte notarié pour permettre toute modification des statuts subséquente à cette annulation. Dans l'hypothèse où les actions D subsistent dans le portefeuille de la Société, les droits de vote, au dividende ou à toute autre distribution effectuée après liquidation de la Société sont suspendus. Sur décision du Conseil d'Administration, ces actions D peuvent être à nouveau souscrites par chacun des Actionnaires.

8.4 Conformément aux dispositions de la Loi et des présents statuts, les Actions E, à condition qu'elles soient intégralement libérées, et les warrants E émis conformément à l'article 5.5 des présents Statuts, seront rachetés selon les termes et conditions suivants:

(a) Le Conseil d'Administration a le droit de racheter jusqu'à 99% des Actions E au pro-rata du nombre de Actions E émises détenues par chaque Actionnaire, et les Warrants E au pro rata du nombre de warrants E émis détenus par chaque

détenteur de warrants, au moyen des profits et réserves déterminés selon l'article 7.1 des présents Statuts, incluant la Prime D'émission attachée aux Actions E ou aux warrants E (le cas échéant). Le prix de rachat de chaque Action E ou de chaque warrant E à souscrire pour les actions E doit être égal à la valeur d'actif net comptable par action, calculé sur une base intégralement diluée incluant la valeur nominale, le cas échéant la prime par action telle que définie à l'article 5, et tout autre report à nouveau ou réserves relatifs aux Actions E ou aux Warrants E conformément aux dispositions statutaires ou, concernant les Warrants E, conformément aux conditions stipulées à l'article 5 et aux règlements correspondants.

(b) Le Conseil d'Administration décide si les actions E qui ont été rachetées doivent être annulées ou non. Dans l'hypothèse où elles le sont, les annulations seront enregistrées à intervalles réguliers par acte notarié pour permettre toute modification des statuts subséquente à cette annulation. Dans l'hypothèse où les actions E subsistent dans le portefeuille de la Société, les droits de vote, au dividende ou à toute autre distribution effectuée après liquidation de la Société sont suspendus. Sur décision du Conseil d'Administration, ces actions E peuvent être à nouveau souscrites par chacun des Actionnaires.

8.5 Toute décision de rachat sortant du cadre établi par le présent article 8 doit être prise par vote des Actionnaires en Assemblée Générale représentant au moins quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des Actions de chacune des catégories A, B, C, D et E présentes ou représentées.

Title III. - Conseil d'administration

Art. 9.

9.1 La Société sera administrée par un conseil d'Administration (ci-après le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, élus par les Actionnaires lors de l'assemblée générale.

9.2 Les Administrateurs seront élus pour une période maximale de trois (3) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

9.3 Un Administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et peut être remplacé à tout moment par décision des Actionnaires.

9.4 Au cas où le poste d'un ou plusieurs Administrateur(s) devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les Administrateurs restants devront, endéans 30 jours ouvrés, élire à la majorité des voix un ou plusieurs Administrateur(s) en remplacement pour remplir les fonctions attachées au(x) poste(s) devenu(s) vacant(s), jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires, qui procédera à l'élection définitive de ces Administrateurs.

9.5 A la fin de chaque semestre de chaque période comptable, le Conseil d'Administration doit, endéans les 90 jours, préparer ou déléguer la préparation, et envoyer, ou déléguer l'envoi à chaque Actionnaire d'un rapport comprenant l'état des investissements et autres biens et actifs de la Société faisant partie des actifs de la Société à la fin de cette période et des détails sur les investissements achetés et sur ceux vendus et cédés par tout autre moyen pendant la période concernée. Le rapport relatif à la fin de chaque période comptable doit être audité par le ou les commissaires aux comptes.

9.6 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs et de l'autorité les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de gestion qu'il juge nécessaire à l'accomplissement de l'objet social de la Société tel qu'énoncé à l'article 4 des présents Statuts. Le Conseil d'Administration doit consacrer tout le temps et l'attention raisonnablement requis pour la gestion des activités de la Société et doit se charger de ces activités et les gérer avec l'assistance de tels agents, assistants ou autres employés de la Société qu'il juge nécessaire.

Tous les pouvoirs que la Loi ou les présents Statuts ne réservent pas expressément à l'Assemblée Générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer, avec le consentement préalable de l'Assemblée des Actionnaires, ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière et aux affaires courantes de la Société et la représentation de la Société dans cette gestion, à tout Administrateur de la Société qui sera appelé Administrateur-délégué. Le Conseil d'Administration dispose également du droit de déléguer ses pouvoirs et autorité tels que décrits à l'article 9.8, paragraphes (a) à (s) ci-dessous à des mandataires spéciaux, sous réserve que le Conseil d'Administration ne soit pas habilité à déléguer toute décision relative la politique d'investissement décrite aux points (a), (b) et (c) de l'article 9.8.

9.7 Les Actionnaires A, B, C, D et E ne peuvent pas prendre part à la gestion et au contrôle des activités de la Société et n'ont aucun droit ni autorité pour agir pour le compte de la Société, participer, ou intervenir dans la conduite ou la gestion de la Société autrement qu'en exerçant leurs droits de vote respectifs en tant qu'Actionnaires.

9.8 Sans préjudice quant à la généralité des précédents paragraphes du présent article et sans limitation, le Conseil d'Administration aura tout pouvoir et autorité pour compte de la Société et avec le pouvoir d'engager la Société de:

(a) poursuivre la politique d'investissement de la Société et acheter, vendre, échanger ou autrement disposer des Investissements pour compte de la Société et, lorsque nécessaire, donner toutes garanties et indemnités pour compte de la Société, en relation avec pareille vente, échange ou disposition;

(b) évaluer et négocier les opportunités d'investissements et contrôler les sociétés participées;

(c) conclure des engagements de souscription pour acquérir des Investissements dans un syndicat avec d'autres investisseurs et acquérir les Investissements dépassant les exigences de la Société en vue de vendre cet excédent à d'autres investisseurs;

- (d) participer dans la gestion et le contrôle des sociétés participées lorsque nécessaire;
 - (e) fournir ou faire fournir des bureaux, du personnel et de l'équipement pour faciliter la poursuite des activités de la Société;
 - (f) recevoir les paiements pour les Actions A, B, C, D et E et recevoir les revenus des investissements et d'autres fonds dégagés des Investissements;
 - (g) ouvrir, maintenir ou clôturer les comptes bancaires pour la Société et émettre des chèques ou d'autres ordres de paiement;
 - (h) conclure et exécuter des actes, contrats, accords et autres engagements et donner des garanties pour compte de la Société et poser tous autres actes qu'il estime nécessaire, utile ou accessoire à la conduite des activités de la Société;
 - (i) emprunter de l'argent sous forme d'emprunts à court ou moyen terme et faire, émettre, accepter, endosser et exécuter des billets à ordre, des bons, des lettres de change et autres instruments et preuves de dettes et en garantir le paiement moyennant hypothèque, nantissement, assignation ou délégation, ou émission de caution ou garantie sur tout ou part des titres et autres propriétés détenues ou à détenir par la Société;
 - (j) dans les limites établies par la loi luxembourgeoise et par les Statuts, racheter les actions et tous autres titres, incluant les warrants, émis par la Société qui donnent droit à souscrire ou racheter les parts de la Société;
 - (k) payer toute dépense effectuée en relation avec les affaires de la Société incluant, sans limitation, tous les coûts et dépenses se rapportant à l'indemnisation et la rémunération du Conseil d'Administration qui doivent être supportés par la Société;
 - (l) maintenir les documents sociaux et les livres comptables de la Société au principal établissement de la Société;
 - (m) faire des distributions de sommes d'argent en espèces et/ou des paiements d'intérêts aux Actionnaires A, B, C, D et E, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires;
 - (n) conclure une «Convention de conseiller en investissements» et une «Convention d'administration»;
 - (o) engager, si nécessaire ou opportun aux vues des activités de la Société, des employés, des agents indépendants, des avocats, des comptables, des dépositaires, des conseillers financiers et des consultants, incluant notamment toute société affiliée avec le Conseil d'Administration, pour effectuer tout ou partie des activités décrites dans cet article;
 - (p) en général communiquer, en temps qu'il juge opportuns, avec les Actionnaires A, B, C, D et E, et représenter la Société pour toute autre action;
 - (q) effectuer des évaluations périodiques des actifs de la Société et fournir des évaluations et autres états financiers aux Actionnaires A, B, C, D et E, conformément au présent article;
 - (r) effectuer les vérifications et mettre en oeuvre les procédures relatives aux Actionnaires A, B, C, D et E telles qu'elles sont requises par toute règle, règlement ou directive portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent;
 - (s) sous réserve de toutes les restrictions prévues par les présents Statuts, accomplir tous autres actes qui doivent être accomplis par le Conseil d'Administration ou qui sont nécessaires ou souhaitables selon une appréciation raisonnable du Conseil d'Administration selon les dispositions précédentes dans le but d'exécuter les présents Statuts ou toute Convention d'Actionnaires.
- 9.9 Le Conseil d'Administration n'a pas le droit de changer, rectifier et modifier les documents d'émission des Warrants B, C, D et E de temps à autre sans l'accord de 90 % de détenteurs de Warrant concernés.

Art. 10.

- 10.1 Le Conseil d'Administration élira un président parmi ses membres.
- 10.2 En cas d'empêchement du président, l'Administrateur désigné à cet effet par les Administrateurs présents, le remplace.
- 10.3 Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du président ou à la demande de tout Administrateur.
- 10.4 Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée à la réunion du Conseil d'Administration. Tout Administrateur de la Société pourra intervenir à toute réunion du Conseil d'Administration en donnant procuration à un autre membre du Conseil d'Administration par écrit.
- 10.5 Les résolutions prises par le Conseil d'Administration seront approuvées si elles sont acceptées à la simple majorité des voix des membres présents ou représentés à une réunion. En cas de partage des votes, le président aura un vote décisif.
- 10.6 Tout Administrateur peut participer à toute réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, vidéo conférence ou par autre équipement de communication équivalent permettant à tous les participants à la réunion d'entendre les autres personnes et de communiquer ensemble. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation personnelle à cette réunion, sauf en cas d'opposition d'un Administrateur.
- 10.7 En cas d'urgence, des résolutions circulaires du Conseil d'Administration seront valides si elles sont approuvées par écrit et signées par tous les membres du Conseil d'Administration. Ces signatures pourront apparaître sur un seul document ou sur des exemplaires multiples d'une résolution identique, envoyés par telefax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet que des résolutions votées durant un Conseil d'Administration dûment convoqué.

10.8 Les Administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par telefax, e-mail ou téléphone, ce dernier étant à confirmer par écrit.

Art. 11. La Société peut indemniser les Administrateurs et tout directeur, assistant, agent, ou employé du Conseil d'Administration et ses successeurs, mandataires, ou toute autre personne ou société que le Conseil d'Administration a chargé de fournir des services en rapport avec les activités de la Société pour les dépenses raisonnablement effectuées par lui en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il peut être partie en raison de sa fonction, actuellement ou précédemment, de directeur, agent, ou employé du Conseil d'Administration ou, à la demande du Conseil d'Administration, de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancier et de qui il n'est pas habilité à être indemnisé, à l'exception des cas pour lesquels il a été finalement jugé responsable de négligence manifeste ou de mauvaise gestion lors d'une telle action, procès ou procédure.

Art. 12. La Société sera liée, vis-à-vis des tiers et en toutes circonstances, par la signature de trois Administrateurs ou par la seule signature de l'Administrateur-délégué, dans le cadre de la gestion journalière de la Société, sauf décision particulière prise concernant la signature autorisée s'il y a délégation de pouvoirs ou procuration donnée par le Conseil d'Administration conformément à l'Article 9 des présents statuts.

Art. 13. Sous réserve des prescriptions des articles 9.6 et 9.8, le Conseil d'Administration est investi des plus larges pouvoirs pour faire tous les actes administratifs et de disposition conformes à l'objet social de la société sauf les pouvoirs que la Loi ou les présents Statuts réservent à l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 14. Tout litige impliquant la Société en tant que partie défenderesse ou demanderesse sera traité au nom de la Société par le Conseil d'Administration, représenté par un professionnel qualifié en application de la loi en vigueur, dûment désigné et délégué à cet effet par le Conseil d'Administration.

Titre IV. - Contrôle

Art. 15. Sauf indication contraire par la Loi, les opérations effectuées par la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, personnes physiques ou morales, qui ne doivent pas être nécessairement Actionnaires, désignés par l'assemblée générale des Actionnaires. Dans le cas où plusieurs commissaires aux comptes sont nommés, les commissaires aux comptes doivent agir collégalement et former le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires pour une période prenant fin à la date de l'Assemblée Générale des Actionnaires subséquente; lors de la nomination de un ou plusieurs commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale des Actionnaires fixe également la rémunération pour la période à partir de la date de nomination jusqu'à la date de l'Assemblée Générale des Actionnaires subséquente.

Titre V. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 16.

16.1 L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires se tiendra dans la commune du siège social de la Société ou dans tout autre lieu spécifié dans les convocations, le 3^{ème} jeudi du mois de juin à 10.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré, l'Assemblée se tiendra le prochain jour ouvré.

16.2 Des Assemblées Générales Extraordinaires des Actionnaires peuvent être convoquées par le Conseil d'Administration, les Commissaires aux Comptes ou sur la demande écrite des Actionnaires totalisant au minimum 20% du Capital Émis et Souscrit.

16.3 Le lieu, la date et l'heure de chaque assemblée des Actionnaires doivent figurer dans la convocation écrite, à transmettre par envoi recommandé à chaque Actionnaire au minimum huit (8) jours et au maximum soixante (60) jours avant la date prévue pour l'assemblée à moins que (i) tous les Actionnaires aient renoncé par écrit à cette convocation et que (ii) tous les Actionnaires soient présents ou représentés à cette assemblée. Lors de toute assemblée ainsi convoquée, les Actionnaires ne traiteront que des sujets spécifiés dans la convocation à l'assemblée et tout autre point que les Actionnaires jugeraient avisé. La convocation devra déterminer l'objet ou les objets de l'assemblée et les sujets à aborder lors de l'assemblée, ainsi que toute autre information requise par la Loi.

16.4 Sous réserve des dispositions obligatoires prévues par la Loi et des conditions établies par les présents Statuts, les décisions de l'assemblée des Actionnaires seront valablement adoptées si elles sont approuvées à la majorité simple du Capital Émis et Souscrit (présent ou dûment représenté) de la Société.

16.5 Les décisions suivantes de l'assemblée des Actionnaires doivent être prises avec vote favorable de quatre-vingt-dix pur cent (90 %) des détenteurs de chacune des catégories de actions A, B et C (la «Majorité spéciale»), en plus de toute disposition supplémentaire obligatoire de la Loi (le cas échéant):

- a) amendement des statuts de la Société;
- b) souscription d'augmentations de capital et/ou autres titres et/ou émissions de droits d'une des sociétés participantes;
- c) désignation des commissaires aux comptes.

16.6 Les décisions suivantes de l'Assemblée Générale des Actionnaires devront être approuvées également par une majorité de quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des détenteurs de chacune des catégories de warrants A, B, C, D, et E (la

«Majorité spéciale des Warrantholders»), en plus des majorités supplémentaires obligatoires établies par la Loi (si applicable):

- a) modification des documents d'émission des Warrants émis par la Société;
- b) souscription d'augmentations de capital et/ou autres titres et/ou émissions de droits d'un des Investissements Financiers.

Titre VI. - Exercice social, Répartition des bénéfices

Art. 17.

17.1 L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

17.2 Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la Loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque, et aussi longtemps que, cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du Capital Émis et Souscrit.

17.3 Le solde est distribué aux Actionnaires, selon la résolution prise conformément à l'article 7.1.

Art. 18.

18.1 Le Conseil d'Administration peut procéder à des distributions d'avance sur dividende ou de dividende intérimaire, selon les prescriptions de la Loi et en fonction des dispositions prévues à l'article 7 des présents Statuts concernant l'ordre de priorité de Distribution.

Art. 19.

19.1 La valeur d'inventaire nette (la «Valeur d'Inventaire Nette») des Actions sera déterminée par le Conseil d'Administration sur base périodique mais au minimum une fois par année, au dernier jour de chaque trimestre ainsi qu'à la date comptable (la «Date Comptable»), cette dernière étant fixée au 31 décembre 2012 et au 31 décembre de chaque année comptable ultérieure ou, dans le cas de la dernière année comptable, à la date de liquidation de la Société.

19.2 Le Conseil d'Administration a le droit de suspendre la détermination de la Valeur d'Inventaire Nette dans les circonstances suivantes:

- (a) l'existence d'un cas de «force majeure» rendant le désinvestissement ou l'évaluation des actifs détenus par la Société impossible;
- (b) la perturbation de la communication ou des informations habituellement utilisées afin d'évaluer la valeur des investissements de la Société.

19.3 À chaque Date Comptable, le Conseil d'Administration déterminera, de concert avec les experts que le Conseil d'Administration est susceptible de juger utiles ou appropriés, conformément aux principes d'évaluation généralement admis et conformément aux dispositions suivantes la Valeur d'Inventaire Nette par Action (et Bon de souscription à des actions si tant est qu'il en existe) en divisant: (x) la valeur des actifs consolidés de la Société et de ses filiales (si tant est qu'il en existe), les actifs et dettes étant estimés à la Date Comptable, par (y) le nombre d'Actions (ou de Bon de souscription à des actions si tant est qu'il en existe) en émission.

19.4 La détermination de la Valeur d'Inventaire Nette se fondera sur la valeur des actifs consolidés de la Société et de ses filiales (si tant est qu'il en existe), les actifs et dettes étant estimés à la Date Comptable, à déterminer conformément aux dispositions suivantes:

- (a) la valeur de titres cotés en bourse ou échangés sur un marché organisé sera équivalente à la dernière cotation disponible avant la fin de l'exercice comptable concerné;
- (b) la valeur des titres qui ne sont pas cotés en bourse ou échangés sur un marché organisé sera: (i) pour l'ensemble des titres du même type acquis durant une période de douze (12) mois avant la Date Comptable, les frais d'acquisition de tels titres, et plus de douze (12) mois après l'acquisition, la valeur pourrait être les frais d'acquisition de tels titres ou, dans l'hypothèse où cet élément est plus ou moins élevé (ii) pour l'ensemble des titres du même type pour lesquels un prix a été fixé au fil d'une souscription ordinaire ultérieure à une nouvelle émission de titres du même type par le même émetteur, le prix de souscription;
- (c) la valeur d'un quelconque autre actif et la valeur d'un quelconque actif déterminées par référence au paragraphe (a) et (b) supra mais dont le Conseil d'Administration pense selon sa raisonnable appréciation qu'elles ne correspondent pas à la valeur du marché seront déterminées par référence au prix de réalisation à estimer par le Conseil d'Administration agissant raisonnablement et de bonne foi;
- (d) l'ensemble des estimations seront effectuées en tenant compte de tous les facteurs susceptibles d'affecter raisonnablement le prix de réalisation des actifs pertinents, y compris (mais de manière non exhaustive) les circonstances comme l'existence d'une participation majoritaire, une incidence attendue sur les taux du marché d'une vente immédiate, l'absence de marché pour l'actif concerné et l'effet sur la valeur actuelle de facteurs comme la durée afin d'accomplir une vente ainsi que le coût et la complexité d'une vente. Lors de l'évaluation d'actifs conformément au présent Article 19, le Conseil d'Administration et un quelconque expert désigné par le Conseil d'Administration peut obtenir et se fier à des informations obtenues auprès d'une quelconque source qu'ils jugent raisonnablement correcte;

(e) pour la détermination d'une quelconque dette de la Société, le Conseil d'Administration et un quelconque expert désigné par le Conseil d'Administration peut calculer les frais administratifs et autres dépenses récurrentes via une estimation de l'année complète ou pour une quelconque autre période future en attribuant un montant par parts égales sur une telle période.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 20.

20.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, prise conformément à la Majorité spéciale prévue à l'article 16.5 ci-dessus pour autant que les conditions suivantes soient remplies: (i) tous les biens de la Société ont été vendus, (ii) la majeure partie des actifs de la Société se compose d'espèces, quasi-espèces ou de titres négociables ne faisant pas l'objet de restrictions en matière de transmissibilité, et (iii) toutes les réserves de la Société ont été préalablement distribuées aux Actionnaires conformément et dans les limites autorisées par les présents Statuts et la Loi en vigueur.

20.2 La liquidation est menée à bien par un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou personnes morales), nommé(s) par l'assemblée générale des Actionnaires qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

20.3 Les liquidateurs assurent la répartition du montant du bénéfice de la liquidation conformément à la loi en vigueur et dans les conditions établies par les présents Statuts.

Titre VIII. - Dispositions générales

Art. 21.

21.1 Les statuts peuvent être modifiés par résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires dans les conditions de quorum et de vote prévues par la Loi et par les Statuts.

21.2 Toutes les questions non réglées par ces Statuts doivent être interprétées selon la Loi.

Souscription - Libération

Les statuts ayant été établis, ZETLAND FUDICIARIES (NEW ZEALAND) LIMITED agissant en qualité de trustee de EUROPA PLUS TRUST, précitée a déclaré souscrire les 310 actions comme suit:

- (i) trois cent six (306) actions ordinaires de catégorie A d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune;
- (ii) une (1) action ordinaire de catégorie B d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR);
- (iii) une (1) action ordinaire de catégorie C d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR);
- (iv) une (1) action ordinaire de catégorie D d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR);
- (v) une (1) action ordinaire de catégorie E d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR).

Toutes les actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euro (100,-EUR) ont été libérées intégralement par un apport en nature consistant en actions.

Description et Évaluation de l'apport de l'apport

ZETLAND FUDICIARIES (NEW ZEALAND) LIMITED agissant en qualité de trustee de EUROPA PLUS TRUST, précitée a déclaré apporter 310 actions d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR) chacune de la société anonyme EUROPA PLUS, régie par le droit luxembourgeois, avec siège social au 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 16259 (les «Actions»), ayant un capital social de EUR 31.000 divisé en 310 actions de EUR 100 chacune et intégralement libérées; et évaluer ledit apport à EUR 31.000.

Un rapport d'évaluation a été émis par FIDEWA-CLAR S.A., cabinet de révision agréé, avec siège social au 2-4 rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange, RCS Luxembourg B numéro 165462 représenté par Mr. Robert Zahlen et Mr. Horst Schneider, tous deux Réviseur d'entreprises agréé, suivant lequel l'apport en nature a été décrit et évalué

La conclusion de ce rapport est la suivante: "On the basis of the work carried out by us and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the total value to be contributed in kind of EUR 31,000.- is not at least equal to the issue price of 310 new shares consisting of 306 class A shares, 1 class B share, 1 class C share, 1 class D share and 1 class E share of GWM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A. to be issued at a nominal value of EUR 100.- each.

Our report is issued solely for the purpose of the article 26-1 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies as amended and cannot be used for any other purpose without our prior consent."

Le rapport signé "ne varietur" par les comparants, les membres du bureau et par le notaire soussigné restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'apport:

Preuve de la propriété juridique et économique a été donnée au notaire instrumentant.

Réalisation effective de l'apport:

L'apporteur ci-dessus, ZETLAND FUDICIARIES (NEW ZEALAND) LIMITED agissant en qualité de trustee de EUROPA PLUS TRUST, précité et représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire des actions apportées et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs, que les actions sont libres de tout gage, engagement, garantie ou autre charge pouvant les grever et qu'elles sont entièrement libérées;
- il accomplira toutes autres formalités au Luxembourg aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 nouveau de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille sept cents euros (EUR 1.700).

Assemblée générale extraordinaire

L'actionnaire unique, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqué, s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social est fixé au L-1724 Luxembourg, 19-21 boulevard u Prince Henri.
2. Le nombre d'administrateurs est fixé à quatre (4) et sont appelés aux fonctions d'Administrateurs (Managers):
Mr. Gennaro Giordano (Président), né le 5 mai 1975 à Torre del Greco (Italie), et résidant professionnellement au 41, Royal Avenue, SW34QE Londres (UK);
Mr. Antonino Errigo (vice-Président), ingénieur, né le 18 février 1970 à Reggio Calabria (Italie), et résidant professionnellement au Via Panaro 17, I-00199 Rome (Italie);
Mr. Alain Tircher, né le 13 mars 1959 à Watermael-Boitsfort (Belgique), et résidant professionnellement au 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg; and
Mr. Charles Emond, né le 28 mars 1955 à Arlon (Belgique), et résidant professionnellement au 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg;
3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
- FINSEV S.A., avec siège social au 5 avenue G. Diderich, L-1420 Luxembourg, RCS Luxembourg numéro B 103749.
4. Le mandat des Administrateurs (Managers) et du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.
3. Sont nommés président du Conseil d'Administration Mr. Gennaro Giordano, précité et vice-Président du Conseil d'Administration Mr. Antonino Errigo, précité.

Pouvoirs

Le comparant donne par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, pour rédiger et signer tout acte de modification (faute(s) de frappe(s)) au présent acte.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Signé: Giorgio Bianchi, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 18 septembre 2012. LAC / 2012 / 43342. Reçu 75,-.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

- Pour copie conforme - Délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 septembre 2012.

Référence de publication: 2012121225/1539.

(120164089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Brilliant Solutions bvba et Christiaan J.A. Vertonghen Société en nom collectif, Société en nom collectif.

Enseigne commerciale: PANQUEST S.e.n.c..

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 171.532.

—
STATUTS

Associés

1- La Société Brilliant Solutions bvba, Franklin Rooseveltlaan 349G, 9000 Gent (BE), Tribunal de Commerce Registre de Commerce de Gent(B) Ondernemingsnummer 0465058877

2- Monsieur Christiaan J.A. Vertonghen, né à Lokeren (BE) le 22/06/1971, tenant son domicile à Begonialaan 6, 9140 Steendorp (BE),

Objet social

La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Capital social

2.500 euros libéré intégralement, divisé en 100 parts sociaux de 25,- euros chacune.

Souscription du capital

1- La Société Brilliant Solutions bvba, préqualifiée	1 Part Sociale
2- Monsieur Christiaan J.A. Vertonghen, préqualifié	99 Parts Sociaux
Total	100 Parts Sociaux

Gérant

- Monsieur Christiaan J.A. Vertonghen, né à Lokeren (BE) le 22/06/1971, tenant son domicile à Begonialaan 6, B-9140 Steendorp (BE),

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du Gérant.

Date de constitution

Le 21 Septembre 2012.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Référence de publication: 2012123332/48.

(120164560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 106.232.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision des gérants de la Société en date du 17 septembre 2012 que:

- 3 nouvelles parts sociales ordinaires de classe A ont été émises et sont détenues depuis le 17 septembre 2012 par Harbor Bermuda L.P.;
- 614 nouvelles parts sociales ordinaires de classe D ont été émises et sont détenues depuis le 17 septembre 2012 mai 2012 par Ippocrate Bermuda Holdings L.P.;
- 58 nouvelles parts sociales ordinaires de classe L ont été émises et sont détenues depuis le 17 septembre 2012 par William II Bermuda Holdings L.P.;
- 1 nouvelle part sociale ordinaire de classe M a été émise et est détenue depuis le 17 septembre 2012 par Lion Bermuda Holdings L.P.;
- 62,982 nouvelles parts sociales ordinaires de classe O ont été émises et sont détenues depuis le 17 septembre 2012 par Neptune Bermuda Holdings L.P.;
- 4,844 nouvelles parts sociales ordinaires de classe P ont été émises et sont détenues depuis le 17 septembre 2012 par Cannon Bridge Bermuda Holdings L.P.;
- 72,167 nouvelles parts sociales ordinaires de classe Q ont été émises et sont détenues depuis le 17 septembre 2012 par Segovia Bermuda Holdings L.P.;
- 3 nouvelles parts sociales ordinaires de classe W ont été émises et sont détenues depuis le 17 septembre 2012 par Goodwater Bermuda Holdings L.P.;
- 27 nouvelles parts sociales ordinaires de classe Z ont été émises et sont détenues depuis le 17 septembre 2012 par Fox Bermuda Holdings L.P.

Dès lors, depuis le 17 septembre 2012, les 5 221 639 parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

Associés	Adresse	Numéro d'enregistrement	Nombre de parts
Harbor Bermuda LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	36 838	58 classe A
LBPOL Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	36 831	1 034 classe B
Ippocrate Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	37 035	8 024 classe D
Sierra Blanca Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	36 811	40 classe J
Angel City Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	37 771	214 classe K
William II Bermuda Holding LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	38 357	27 346 classe L
Lion Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	38 888	1 044 classe M
Neptune Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2	38 628	4 777 207 classe O

123391

	Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda		
Cannon Bridge Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	38 644	19 503 classe P
Segovia Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 005	373 555 classe Q
Duna Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 033	523 classe T
Goodwater Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 455	2 812 classe W
MC&S Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 682	4 052 classe Y
Fox Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 428	6 121 classe Z
LBREP II LRG Holdings Bermuda LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	36 767	106 classe AA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Pour extrait conforme

LBREP II Europe S.à. r.l., SICAR

Référence de publication: 2012121287/95.

(120164128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Metrico Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5433 Niederdonven, 36, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 99.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 24/09/2012.

Référence de publication: 2012121322/10.

(120164284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Lumu Invest s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 71A, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 148.384.

L'an deux mil douze, le trente août.

Pardevant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

Madame Muriel DEVILLERS, administrateur de sociétés, née à Suresnes, France, le 30 décembre 1956, demeurant à L-8140 Bridel, 71A, rue de Luxembourg.

Après avoir établi qu'elle possède toutes les cent (100) parts de la société à responsabilité limitée Lumu Invest s.à r.l., dont le siège social se trouve à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 148.384,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 septembre 2009, publié au Mémorial C numéro 2047 du 19 octobre 2009,

et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés,

la comparante s'est constituée en assemblée générale extraordinaire et elle a requis le notaire d'acter comme suit la résolution suivante:

Siège social:

Le siège de la société est transféré à L-8140 Bridel, 71A, rue de Luxembourg.

La première phrase de l'article 2 des statuts est modifiée en conséquence comme suit:

«Le siège social est établi à Bridel.»

Objet social:

L'objet de la société est élargi de sorte que l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

„ **Art. 3.** La société a pour objet la consultance et la prestation de services dans le domaine de la création et du développement de sites internet.

Elle pourra plus généralement acquérir, obtenir, gérer, mettre en place et en valeur, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, tous brevets d'invention et de perfectionnement, toutes licences, tous procédés, toutes marques commerciales et toutes marques de fabrique, tous dessins, tous modèles, tous logiciels informatiques et tous noms de domaines, en exploiter, en céder et en concéder toutes les licences.

La société a également pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle, le financement et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

La société a encore pour objet l'acquisition, la détention, la mise en valeur et la gestion d'immeubles situés tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, mais uniquement dans le cadre de la gestion de son patrimoine propre.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe dont elle pourrait faire partie ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés qui seraient de nature à favoriser son développement. Cette énumération est énonciative et non limitative et doit être interprétée dans son acception la plus large.

Elle pourra conclure toute convention de rationalisation, de collaboration, d'association ou autres avec d'autres entreprises, associations ou sociétés.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

De manière générale, la société pourra passer tout acte et prendre toute disposition de nature à faciliter la réalisation de son objet social."

Associée-gérante:

Pour autant que de besoin, l'assemblée profite des présentes pour prier le notaire de mettre à jour auprès du RCSL l'adresse de l'associée-gérante à L-8140 Bridel, 71A, rue de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et résidence, ladite comparante a signé ensemble avec Nous notaire la présente minute, après s'être identifiée au moyen de sa carte d'identité.

Signé: M. DEVILLERS, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 31 août 2012. Relation: CAP/2012/3368. Reçu soixante-quinze euros. 75,- €.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme.

Capellen, le 7 septembre 2012.

Référence de publication: 2012121300/67.

(120163731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Nordic Noel Street Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 3.295.876,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.148.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 14 août 2012, les associés ont pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Luis Iglesias, avec adresse professionnelle au 17, Padilla, 28006 Madrid, Espagne, de son mandat de gérant, avec effet au 1^{er} août 2012

- acceptation de la démission de Frans Heijbel, avec adresse professionnelle au 1, Royal Exchange Avenue, EC3V SLT Londres, Royaume Uni, de son mandat de gérant, avec effet au 14 août 2012

- nomination de Geoffrey Roberts, avec adresse professionnelle au 120, Moorgate, EC2M 6UR Londres, Royaume Uni, au mandat de gérant, avec effet au 1^{er} août 2012 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2012.

Référence de publication: 2012121340/17.

(120164172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Lesedi Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 171.416.

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 13 septembre 2012 de la société Lesedi Investments S.à r.l. que les décisions suivantes ont été prises:

1. Démission du gérant suivant en date du 13 septembre 2012:

Manacor (Luxembourg) S.A., société de droit luxembourgeois, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 9.098 avec le Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg, en qualité du gérant unique de la Société.

2. Nomination des nouveaux gérants suivants en date du 13 septembre 2012 pour une durée indéterminée:

- Monsieur Yu Baodong, né le 11 octobre 1963 à Pékin, Chine, avec adresse professionnelle au Unit 1703-1706, Level 17 International Commerce Centre, 1 Austin Road West Kowloon, Hong Kong, en qualité du gérant A de la Société.

- Monsieur Yumin Liu, né le 6 novembre 1963 en Chine, avec adresse au 5251, Capital Paradise, 101318 Shunyi District Pékin, Chine, en qualité du gérant A de la Société.

- Monsieur Martinus C.J. Weijermans, né le 26 août 1970 à La Haye, aux Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, en qualité du gérant B de la Société.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la Société est comme suit:

- Monsieur Yu Baodong, gérant A;

- Monsieur Yumin Liu, gérant A;

- Monsieur Martinus C.J. Weijermans, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lesedi Investments S.à r.l.

Martinus C.J. Weijermans

Gérant B

Référence de publication: 2012123594/29.

(120164204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

Midbal Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 64.664.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2012121323/11.

(120164153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Lesedi Project Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 171.417.

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 13 septembre 2012 de la société Lesedi Project Holdco S.à r.l. que les décisions suivantes ont été prises:

1. Démission du gérant suivant en date du 13 septembre 2012:

Manacor (Luxembourg) S.A., société de droit luxembourgeois, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 9098 avec le Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg, en qualité du gérant unique de la Société.

2. Nomination des nouveaux gérants suivants en date du 13 septembre 2012 pour une durée indéterminée:

Monsieur Yu Baodong, né le 11 octobre 1963 à Pékin, Chine, avec adresse professionnelle au Unit 1703-1706, Level 17 International Commerce Centre, 1 Austin Road West Kowloon, Hong Kong, en qualité du gérant A de la Société.

Monsieur Yumin Liu, né le 6 novembre 1963 en Chine, avec adresse au 5251, Capital Paradise, 101318 Shunyi District Pékin, Chine, en qualité du gérant A de la Société.

Monsieur Martinus C.J. Weijermans, né le 26 août 1970 à La Haye, aux Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, en qualité du gérant B de la Société.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la Société est comme suit:

- Monsieur Yu Baodong, gérant A;
- Monsieur Yumin Liu, gérant A;
- Monsieur Martinus C.J. Weijermans, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lesedi Project Holdco S.à r.l.

Martinus C.J. Weijermans

Gérant B

Référence de publication: 2012123596/29.

(120164203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

Midbal Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 64.664.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2012121324/11.

(120164154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Midbal Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 64.664.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en 31/12/2009 ont été enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2012121325/11.

(120164155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Mikro Kapital, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.725.000,00.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 137.073.

—
Décision du Gérant Délégué du 13 septembre 2012

Le Gérant Délégué a décidé de procéder:

- Au transfert du siège social au 89 e, Parc d'Activités, L- 8308 Capellen.
- A la modification subséquente de l'adresse professionnelle des associés, des gérants et du gérant délégué au 89 e, Parc d'Activités, L-8308 Capellen.

Certifié conforme

Référence de publication: 2012121326/14.

(120164100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Mojave s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 52, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 147.492.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Windhof, le 24/09/2012.

Référence de publication: 2012121327/10.

(120164285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Pagasol Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 160.752.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique en date du 3 août 2012

L'associé unique décide d'approuver le transfert de vingt-quatre (24) parts sociales de M. Michel-Ange LAURIA intervenu comme suit:

Vingt-quatre (24) parts sociales ont été cédées à la société LEACOS LTD, avec siège social à 483 Green Lanes, Suite 50, London N13.4BS (Great Britain), immatriculée auprès du Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 6648654 suivant acte sous seing privé intervenu en date du 03 août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 août 2012.

Pour extrait conforme

Pour la gérance

Référence de publication: 2012121370/17.

(120163589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Morgan Stanley Europe Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 56.611.

—
Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 24. September 2012.

Paul DECKER

Der Notar

Référence de publication: 2012121330/12.

(120163724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Multisoft, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 105.993.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012121332/10.

(120163749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Musel Fee Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5429 Hettermillen, 3, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 162.920.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 24/09/2012.

Référence de publication: 2012121335/10.

(120164282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

N.04 Alfa Business S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des 3 Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 156.309.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour N.04 ALFA BUSINESS S.A.

Signature

Référence de publication: 2012121337/11.

(120164060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Norfram S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 13, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 134.104.

Les comptes annuels de l'exercice 2011, pour la période allant du 01/01/2011 au 31/12/2011, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Référence de publication: 2012121348/11.

(120163651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Nerthus Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012121343/9.

(120164177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

NFS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 131.144.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012121344/10.

(120163483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Nomad TV, Société Anonyme.

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.
R.C.S. Luxembourg B 149.572.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions approuvées à l'unanimité lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 septembre 2012 que le siège social sera dorénavant établi à l'adresse 1, rue du Potager à L-2347 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2012.

Christophe Duplay.

Référence de publication: 2012121346/12.

(120164152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

LogAxes Austria I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.231.500,00.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 129.392.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société prises en date du 17 septembre 2012, que:

- Aviva Investors Properties Europe S.A., ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 140.875, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 17 septembre 2012.

- M. Mark PHILLIPS, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 17 septembre 2012.

- Mme Alix VAN ORMELINGEN, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommée gérante de la Société avec effet au 17 septembre 2012.

Le conseil de gérance se compose donc comme suit au 17 septembre 2012:

- Mark PHILLIPS, Gérant

- John-Paul McKEON, Gérant (au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg)

- Alix VAN ORMELINGEN, Gérante

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 21 septembre 2012.

Référence de publication: 2012123600/23.

(120164366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

Nuna S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3230 Bettembourg, 15, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 137.092.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012121350/10.

(120163485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Qualiconstruct S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6961 Senningen, 22, rue du Château.
R.C.S. Luxembourg B 109.023.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/09/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012121390/12.

(120163533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

N2LUX s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 146.304.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012121351/10.

(120163747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Oceana Hold Co. I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 158.243.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Septembre 2012.

Oceana Hold Co I S.à r.l.

M.C.J. Weijermans

Manager

Référence de publication: 2012121352/14.

(120163839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

db PrivatMandat Comfort, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 101.715.

Auszug aus dem Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 20. September 2012

Herr Klaus-Michael Vogel legt sein Mandat als Mitglied und Vorsitzender des Verwaltungsrates mit Wirkung zum 19. September 2012 nieder. Herr Michael Koschatzki legt ebenfalls sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates mit Wirkung zum 19. September 2012 nieder.

Der Verwaltungsrat beschließt, dass mit Wirkung vom 19. September 2012

Frau Doris Marx, berufsansässig in L-1115 Luxembourg, 2, Boulevard Konrad Adenauer, für Herrn Klaus-Michael Vogel, berufsansässig in L-1115 Luxembourg, 2, Boulevard Konrad Adenauer, in den Verwaltungsrat aufgenommen wird.

Der Verwaltungsrat beschließt, dass mit Wirkung vom 19. September 2012

Herr Markus Kohlenbach, berufsansässig in D-60327 Frankfurt, Mainzer Landstraße 178-190, für Herrn Michael Koschatzki, berufsansässig in D-60327 Frankfurt, Mainzer Landstraße 178-190, in den Verwaltungsrat aufgenommen wird.

Die Bestellung von Frau Doris Marx und Herrn Markus Kohlenbach muss von der nächstfolgenden Gesellschafterversammlung bestätigt werden.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft setzt sich demnach ab dem 19. September 2012 wie folgt zusammen:

Doris Marx (Vorsitzende)

Manfred Bauer

Markus Kohlenbach

Silvia Wagner

Die Verwaltungsratsmitglieder nehmen zur Kenntnis, dass die Mandate sämtlicher Mitglieder des Verwaltungsrates anlässlich der ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet, enden.

Die Verwaltungsratsmitglieder beschließen ferner, dass Frau Doris Marx für die Dauer ihres Mandates zur Vorsitzenden des Verwaltungsrates gewählt ist.

DWS Investment S.A. (Verwaltungsgesellschaft)

Klaus Frank / Hans Bauschert

Référence de publication: 2012123261/30.

(120164420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

Oterna II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 169.483.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 septembre 2012.

Référence de publication: 2012121355/10.

(120163956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Omega Lux Invest s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 113.092.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012121358/10.

(120163746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Online-Finance, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 57.306.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012121359/9.

(120164115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

That's It A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 95.618.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 31 août 2012 que:

Monsieur André HARPES, né le 17.03.1960 à Luxembourg, demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, reste administrateur, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016, avec droit de signature individuelle.

Madame Carine BITTLER, née le 10.10.1949 à Horgenzell (Allemagne), demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, reste administrateur, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016, avec droit de signature individuelle.

La société anonyme COMPTABILUX S.A., établie et ayant son siège à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, immatriculée au RCSL sous le numéro B 87204, représentée par Monsieur Yves SCHMIT, reste commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

La société à responsabilité limitée INTEGRAL MARITIME SOLUTIONS (IMS) S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B147396, représentée par Monsieur Jean-Pierre VERNIER, né le 02.10.1952 à Nantes, demeurant à L-2210 Luxembourg,

84, boulevard Napoléon I^{er}, reste administrateur et administrateur-délégué, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016, avec droit de signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012123820/25.

(120164316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

L.C.A. S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7653 Heffingen, 3, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 165.829.

L'an deux mille douze.

Le dix-huit septembre.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A COMPARU:

Madame Paula Cristina OLIVEIRA DA S. CRUZ SOARES TEIXEIRA, indépendante, née à S. Pedro da Cova/Gondomar (Portugal), le 28 mai 1972, demeurant à L-8546 Hostert, 5, rue de la Citée.

Laquelle comparante déclare être la seule associée de la société à responsabilité limitée L.C.A. S.à r.l., avec siège social à L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 165.829

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Aloyse BIEL, alors notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 19 décembre 2011, publié au Mémorial C numéro 358 du 10 février 2012.

dont le capital social est de DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (€ 12.400,-) représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-QUATRE EUROS (€ 124,-) chacune.

La comparante prie le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1) Le siège social est transféré de son adresse actuelle L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés à L-7653 Heffingen, 3, Millewee.

Suite à cette décision le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er} alinéa. "Le siège social de la société est établi à Heffingen."

2) Monsieur Manuel LAGOA DOS SANTOS, indépendant, demeurant à L-1839 Luxembourg, 25, rue Joseph Junck est révoqué de sa qualité de gérant technique.

3) Est nommé nouveau gérant technique:

Monsieur Alberto DIAS BRANDAO, indépendant, né à Urrô/Arouca (Portugal), le 30 janvier 1955, demeurant à L-1839 Luxembourg, 29, rue Joseph Junck.

4) La société est valablement engagée par les signatures conjointes des deux gérants.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Soares Teixeira, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 septembre 2012. Relation: EAC/2012/12277. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012123583/37.

(120164304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

OOCL (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 123.690.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 22 juin 2012, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Philip Yiu Wah Chow, avec adresse au 25, Harbour Road, 33/F Harbour Centre, Wanchai, Hong Kong, de son mandat d'administrateur, avec effet au 1^{er} juillet 2012.

2. Nomination de Lih Cheung Andrew Tung, avec adresse professionnelle au 33rd Floor, Harbour Centre, 25 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong, au mandat d'administrateur, avec effet au 1^{er} juillet 2012 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 août 2012.

Référence de publication: 2012121360/16.

(120164168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

T.O.P. s.à r.l., Take One Productions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3877 Schifflange, 24, rue du Stade.

R.C.S. Luxembourg B 62.635.

L'an deux mille douze, le trente et un août.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

ont comparu:

1) Monsieur Paul MILBERT, informaticien, né le 23 mai 1972 à Luxembourg (matr: 1972 05 23 151), demeurant à L-3877 Schifflange, 24, rue du Stade;

2) Madame Jeanny MICHELS, femme au foyer, née le 20 mai 1944 à Reisdorf (matr: 1944 05 20 149), demeurant à L-9391 Reisdorf, 3, rue de la Forêt;

Les comparants agissant en leur qualité d'associés uniques représentant l'intégralité du capital social, de la société à responsabilité limitée " - TAKE ONE PRODUCTIONS S.à.r.l." en abrégé "T.O.P. S.à r.l.", (matr: 1997 2414 231) avec siège social à L-3877 Schifflange, Chemin de Bergem,

constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Cravatte, alors de résidence à Ettelbruck, en date du 19 décembre 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, page 12.520 de l'année 1998,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro B 62635,

ont requis le notaire d'acter la résolution suivante:

Unique résolution

Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège social de L-3877 Schifflange, Chemin de Bergem vers L-3877 Schifflange, 24, rue du Stade et en conséquence décident de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2.** Le siège social de la société est établi à L-3877 Schifflange. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés."

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 600,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Paul MILBERT, Jeanny MICHELS, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 4 septembre 2012. Relation: DIE/2012/10292. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande et aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 25 septembre 2012.

Référence de publication: 2012123809/38.

(120164673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

Pampero International Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 169.179.

—
EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts signé en date du 30 juin 2012, que les parts de la société, d'une valeur nominale de EUR 1,- seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre d'actions
Amgenston Enterprises Limited	12.500
Total	12.500

Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Référence de publication: 2012121362/16.

(120164084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Pentwater Growth Hold Co. I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.305.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Septembre 2012.

Pentwater Growth Hold Co. I S.à r.l.

M.C.J. Weijermans

Manager

Référence de publication: 2012121364/14.

(120163815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Financière Fastbooking Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 133.759.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 19 septembre 2012

Le Conseil d'administration accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Stéphane Weyders, avec adresse professionnelle 22, Rue Goethe à L-1637 Luxembourg avec effet immédiat.

En date du 19 septembre 2012, le Conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion qui se tiendra en 2012 pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Veuillez noter le changement d'adresse de l'administrateur suivant:

- Cyrille Vallée, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Cyrille Vallée, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;

- Jean Gabriel, employé privé, avec adresse professionnelle 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange;

- Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;

Luxembourg, le 19 septembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012123467/24.

(120164477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

Pentwater Growth Hold Co. II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 158.371.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Septembre 2012.

Pentwater Growth Hold Co. II S.à r.l.

M.C.J. Weijermans

Manager

Référence de publication: 2012121365/14.

(120163826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Pictet & Cie (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 32.060.

Monsieur Pierre Etienne, Administrateur du Conseil d'Administration et Administrateur délégué de Pictet & Cie (Europe) S.A., demeure professionnellement à 15A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en date du 25 juin 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Pictet & Cie (Europe) S.A.

Thomas Keller / Kerstin Kramer

Référence de publication: 2012121366/13.

(120164162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Poesy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 123.752.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2012.

Référence de publication: 2012121367/11.

(120163608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Probatival, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 159.885.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012121368/11.

(120163827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

QCNS Cruise Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 154.299.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012121387/11.

(120163784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

La Générale d'Investissement et de Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6231 Bech, 1, Becher Millen.

R.C.S. Luxembourg B 89.006.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme La Générale d'Investissement et de Gestion S.A. Tenue à Luxembourg, le 03 mai 2012 au siège de la société

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

1) De prolonger le mandat d'administrateur de M. Dieter KUNDLER demeurant à 37, rue Emmanuel Servais, 7565 Mersch, Luxembourg ; M. Philippe CLESSE demeurant à 48, rue du Busé, 6760, St. Rémy-Virton, Belgique et le mandat d'administrateur de M. Edgar BISENIUS demeurant professionnellement à 205, route d'Esch, L-1471 Luxembourg jusqu'au 03.05.2018;

2) De prolonger le mandat de commissaire aux comptes de la société Bureau Europeen de Comptabilité et de Fiscalité S.à.r.l., R. C. B 55.684., en abréviation BECOFIS Sàrl, ayant son siège social à 205, route d'Esch, L-1471 Luxembourg jusqu'au 03.05.2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2012123589/21.

(120164274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

Puzzle GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 151.128.

L'associé de la Société, PUZZLE CAPITAL, a changé d'adresse du 5 Bis, Pas Geffroy Didelot, F-75017 Paris au 122 rue de Provence, F-75008 Paris.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Le Mandataire

Référence de publication: 2012121369/13.

(120164010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Panford Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 95.105.

Bezugnehmend auf die Fusionsurkunde vom 22. August 2012 der Habera B.V., mit Sitz in 165, Naritaweg, 1043 BW Amsterdam und Jindalee S.à r.l., mit Sitz in 46a, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, möchte ich Sie darüber in Kenntnis setzen, dass 124 Anteile der Panford Investments S.à r.l. von der Habera B.V. auf die Jindalee S.à r.l. überschrieben wurden.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21.09.2012.

Eric Lechat.

Référence de publication: 2012121371/13.

(120163638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Finvela S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 76.620.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 20 septembre 2012 que:

- L'assemblée accepte la démission des administrateurs LUXGLOBAL MANAGEMENT S.à r.l., Mr. Hendrik H.J. KEMMERLING, MT. Claude ZIMMER et MT. Marc THEISEN ainsi que du commissaire aux comptes ZIMMER & PARTNERS S.A ..

- Le nombre des administrateurs passe de 4 à 3.

- Elle décide d'élire comme administrateurs:

* Mr Andrus LAURITS, administrateur de société, demeurant à Kohtu 2-28, Tallinn Estonie;

* Mr Charles OURO, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle;

* Mrs Marianne GOEBEL, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

- Elle décide encore d'élire comme commissaire aux comptes la Fiduciaire Grand-Ducale S.A., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

- Le siège social est transféré au 3, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2012.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012123478/28.

(120164261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

Passy Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 98.829.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 septembre 2012

1. La démission de Monsieur Marc VANHELLEMONT avec effet au 21 septembre 2012.

2. L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

- Monsieur Simon Pierre SAVERYS, (directeur de sociétés), demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, avec effet au 21 septembre 2012.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur, mandat qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2011.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012121373/15.

(120164121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Passy Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 98.829.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 21 septembre 2012

Est nommé président du conseil d'administration, la durée de son mandat sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles:

- Monsieur Simon Pierre SAVERYS, demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012121374/13.

(120164121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Pompes Funèbres Wagner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-7595 Reckange (Mersch), 45, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 131.280.

En date du 26 avril 2012, a eu lieu la cession de parts sociales suivante:

- la société AMBUVITA S.A. a cédé à Monsieur Joé ANDRE les 100 parts sociales qu'elle détenait

Au terme de cette cession de parts sociales, la répartition du capital de la société POMPES FUNEBRES WAGNER S.à r.l. est la suivante:

* Monsieur Joé ANDRE, né le 24 mars 1947 à Ettelbrück, demeurant 1, Rue Comte Jean Frédéric d'Autel à L-7515 Mersch, détient 100 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012121381/15.

(120163704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Russian Exchange Holding GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 168.243.

Gemäß dem Verwaltungsratsbeschluss im Umlaufverfahren vom 31. August 2012:

Der Verwaltungsrat beschließt den Gesellschaftssitz zum 31. August 2012 nach 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg zu verlegen.

Luxembourg, den 24. September 2012.

Référence de publication: 2012121397/11.

(120163994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

PROJECT Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4132 Esch-sur-Alzette, 4, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 93.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2012121384/10.

(120163763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Boise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 64.946.

L'an deux mille douze, le dix-neuf septembre.

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "BOISE S.A.", R.C.S. Luxembourg N° B 64.946, ayant son siège social à Luxembourg, 18A, bld de la Foire, constituée par acte de Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, le 19 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 643 du 10 septembre 1998.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre SCHILL, licencié en sciences économiques domicilié professionnellement au 18A, bld de la Foire à L-1528 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Pierre SCHILL, précité.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille (1000) actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation Monsieur Pierre SCHILL, licencié en sciences économiques, né le 10 août 1957 à Grevenmacher, domicilié professionnellement au 18A, bld de la Foire à L-1528 Luxembourg,

qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Schill, G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 septembre 2012. Relation: LAC/2012/43803. Reçu douze euros Eur 12.-.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 25 septembre 2012.

Référence de publication: 2012123341/48.

(120164733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.

SGBT Asset Based Funding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 144.079.

L'an deux mil douze, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Thierry Bodson, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de la société anonyme SGBT Asset Based Funding S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, constituée en date du 13 novembre 2008 suivant acte d'approbation de scission de Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 5 février 2009 numéro 257, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1649 du 30 juin 2012,

en vertu des pouvoirs lui conférés par résolutions prises par le Conseil d'Administration de la Société datées du 3 juillet 2012.

Une copie du procès-verbal de cette réunion, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée à l'original du présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant agissant en sa qualité mentionnée ci-dessus a prié le notaire d'acter les déclarations et faits suivants:

- I. Le capital social autorisé de SGBT Asset Based Funding S.A., est fixé à deux milliards d'Euros (EUR 2.000.000.000,-).
- II. Le capital social émis de la Société est fixé à trente deux mille Euros (EUR 32.000,-) représenté par trois cent vingt (320) actions sans désignation de valeur nominale.

III. L'alinéa 7 et suivants de l'article 5 des Statuts de la Société a la teneur suivante:

«Le capital autorisé de la société est fixé à deux milliards d'Euros (EUR 2.000.000.000,-) divisé en vingt millions (20.000.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital social en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le conseil d'administration à concurrence du capital autorisé, conformément aux termes et conditions de bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances, ou de toute autre manière; (ii) émettre des obligations convertibles et/ou des bons de souscriptions d'actions; (iii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles ou des instruments accordant des droits de souscription et/ou aux droits de conversion; et (iv) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission contre apport en numéraire. Cette autorisation est valable pendant une période se terminant cinq (5) ans après la publication de l'acte créant le capital autorisé au Mémorial et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les statuts ou, le cas échéant, par la loi pour toute modification des statuts.

Le conseil d'administration peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital émis dans le cadre du capital autorisé, réalisée et constatée dans les formes prévues par la loi, l'article 5 des statuts sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet par le conseil d'administration.»

IV. Par résolutions adoptées le 3 juillet 2012, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital de la Société dans les limites du capital social autorisé d'un montant à TRENTE-DEUX MILLE EUROS (32.000.- EUR) à TRENTE-DEUX MILLE CENT EUROS (32.100.- EUR), par l'émission de une (1) action nouvelle sans valeur nominale et d'accepter la souscription de l'action nouvelle par l'actionnaire unique, Société Générale Bank & Trust, ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

V. L'action nouvelle a été entièrement libérée par la conversion de 3.500.000 (trois millions cinq cent mille) obligations convertibles émises par la Société les 8 juillet et 6 octobre 2010 et détenues par l'actionnaire unique, Société Générale Bank & Trust, ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

Le surplus est affecté à un compte prime d'émission, soit un montant de EUR 360.927.775.- (trois cent soixante millions neuf cent vingt-sept mille sept cent soixante-quinze euros).

L'existence et la valeur de cet apport ont été certifiées au notaire.

VI. Suite aux augmentations de capital mentionnées ci-dessus, l'article 5, 1ère phrase des Statuts de la Société sera modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

"Le capital social souscrit s'élève à EUR 32.100.- (trente deux mille cent euros) représenté par 321 (trois cent vingt et une) actions sans valeur nominale.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués à EUR 7.000.- (sept mille euros).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. BODSON et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 septembre 2012. Relation: LAC/2012/43795. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2012.

Référence de publication: 2012123780/77.

(120164931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2012.